5e Année - N° 189 Le N° 0 $ 50 Jeudi 13 Avril 1944

INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ



La pluie.

(Bois gravé de Manh-Quynh)

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

VOTRE INTERÊT VOTRE DEVOIR

Ne laissez pas vos capitaux improductifs
Donnez sans hésiter votre appui
au Gouvernement.

Souscrivez aux

BONS DU TRÉSOR INDOCHINOIS

TAUX D'INTÉRÊT ANNUEL 2,50 °/₀

BONS A UN AN

émis à 97 $ 50
remboursables
au pair à un an de date

BONS A TROIS MOIS

émis à 99 $ 50
remboursables
au gré du porteur

au pair	à	TROIS MOIS	de date
à 100$60	à	SIX MOIS	de date
à 101$20	à	NEUF MOIS	de date
à 102$	à	UN AN	de date

Vous trouverez aux guichets des Banques, des comptables du Trésor et de l'Enregistrement des coupures de 50, 100, 1.000, 10.000 et 100.000 piastres.

Les bons à un an à moins de 6 mois d'échéance, et les bons à trois mois à toute époque sont escomptables à la Banque de l'Indochine (Taux 3 °/₀).

INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

5e Année - N° 189 — 13 Avril 1944

Édité par
l'ASSOCIATION ALEXANDRE - DE - RHODES
6, Avenue Pierre Pasquier — HANOI

Toute la correspondance, mandats, etc. doivent être adressés à la Revue "INDOCHINE"
6, Avenue Pierre Pasquier — HANOI

ABONNEMENTS :

Indochine et France :
Un an : 25 $ 00, 6 mois : 15 $ 00

Etranger :
Un an : 35 $ 00, 6 mois : 20 $ 00
Le numéro : 0 $ 50

SOMMAIRE

Les jeudis du Maréchal, par Noël D'ORNANS.
Nos grands gouverneurs généraux. — Paul Bert, par Ch. CORBET.
Dans les rues de Saigon (mars 1944).
Au Casier tonkinois de Rach-gia.
Souvenir d'un vieil annamitisant, par le R. P. L. CADIÈRE.
Souvenirs. — Cet animal n'est pas méchant... par H. DE MONESTROL.
Au Laos. — Une île heureuse : Kong, par KERMARREC.
Les petits artisans de Không, par Claude PERRENS.
L'Ecole des Arts appliqués de Không, au Laos, par Marc LEGUAY.,
Groupes ethniques de l'Indochine. — Les Muong

■

Abonnements : *Les abonnements partent du 1er de chaque mois.*

Changements d'adresse : *Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 0 $ 40 en timbres et rappeler l'adresse précédente, faute de quoi le changement ne pourra être effectué.*

Règlements : *Nous prions instamment nos lecteurs et abonnés, lorsqu'ils nous adressent un règlement, de bien vouloir nous rappeler le numéro figurant en haut, à droite, sur notre facture.*

Nos factures de renouvellement sont envoyées un mois environ avant l'expiration de l'abonnement

Si le règlement ne nous parvient pas un mois après la fin de l'abonnement, nous serons dans l'obligation d'envoyer un recouvremen postal et les frais en seront à la charge de l'abonné. Aucun règlement par aco pte n'est accepté.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Les jeudis du Maréchal

(Extrait de l'ouvrage de Noël d'Ornans, Paris 1942.)

SEIZE heures trente à l'hôtel du Parc.

Entre deux entretiens avec des membres du Gouvernement ou une conférence réunissant ses collaborateurs immédiats, le Maréchal quitte un moment son bureau.

Dans le salon, des délégations sont groupées, car c'est aujourd'hui, jeudi, un « Jeudi du Maréchal ».

Deux fois par mois, on le sait, le Chef de l'Etat consacre ainsi quelques instants à recevoir un certain nombre de Français appartenant à des milieux très variés, et venant de zone occupée, de zone interdite, de zone non occupée.

.....

« Qui donc est venu me voir aujourd'hui ? »

Il appartient au général Campet de répondre au Chef de l'Etat, car c'est lui qui fait les présentations. Feuilletons au hasard quelques-unes des feuilles d'audience : voici des dentellières et des brodeuses de Luxeuil, des ouvriers faïenciers de l'Allier, des « gueules noires » du Nord, des prisonniers revenant des stalags. Voici encore les chefs des « Jeunesses paysannes », des dirigeants départementaux de la Légion, de contremaîtres, des techniciens de l'Est, des cheminots, des veuves de guerre...

C'est la France qui vient rendre visite au Sauveur de la Patrie, la France qui souffre, peine et lutte, c'est-à-dire celle qui compte à ses yeux.

***

Le Chef de l'Etat s'arrête devant chaque délégation. Il serre des mains, retrouve un ancien poilu, écoute, interroge, enregistre.

Rien n'est plus cher au cœur du Vainqueur de Verdun que ces entretiens à bâtons rompus. « Ce sont, dit-il, mes contacts directs avec le pays ».

Bien des détails impondérables ne savent pas être traduits par les rapports administratifs. A travers une conversation, ils apparaissent mieux.

« Avez-vous, pour votre région, à me signaler quelque chose de particulier dans un domaine quelconque ?

— Monsieur le Maréchal, certaines administrations semblent vraiment très lentes à mettre vos directives en application.

— Citez-moi des faits précis. Je ferai prendre des mesures immédiatement.

— Chez nous, Monsieur le Maréchal, il apparaît, impartialement, que le ravitaillement urbain pourrait être amélioré.

— Indiquez-moi les mesures que vous préconisez. Je vous promets de les faire examiner dans le plus bref délai. »

***

Des petits commerçants sont groupés autour du président de leur syndicat :

« De quelle façon votre profession réagit-elle devant les difficultés présentes ? Avez-vous des observations à formuler sur un point ?

— Monsieur le Maréchal, tel organisme semble parfois favoriser les grands établissements au détriment des petits négoces.

— Faites-moi un rapport très complet immédiatement. »

Et ainsi, implacablement, le grand Soldat poursuit son enquête personnelle sur les activités les plus diverses de la Nation. Derrière lui, M. Jardel et le docteur Ménétrel prennent note. Dans un ou deux jours un commissaire du pouvoir partira en mission dans les Alpes, en Bretagne, ou en Provence. Il tirera au clair telle question litigieuse et prendra sur le champ les mesures nécessaires.

CONVERSATION

La conversation du Maréchal est un enchantement. Elle s'émaille d'axiomes profonds, de formules frappantes. « Je suis un spécialiste du slogan, remarqua-t-il un jour en plaisantant. »

Boutade, mais n'est-elle pas exacte ?

Ecoutons un peu le Maréchal au hasard de ses « bavardages » familiers :

« Les faux amis, ne l'oubliez pas, sont souvent de vrais ennemis. »

« La politique ? C'est une science et un art. »

« Dans la France de demain, je veux que l'argent ne soit que le salaire de l'effort. »

« Pour obtenir une volonté, il ne suffit point de totaliser les bonnes volontés. »

***

Il faudrait écrire aussi quelque jour, le livre des mots du Maréchal. Frappés au coin du plus solide bon sens, marqués de l'humour le meilleur, durs parfois sous des dehors plaisants, ils mériteraient un long florilège.

Il ne se passe guère d'audience sans que les réparties du Chef de l'Etat ne pleuvent. Il en est de presque légendaires. D'autres sont moins connues.

Des forgerons, menuisiers, ébénistes, sont venus à Vichy. Le Maréchal les interroge un à un :

« Et vous, qui représentez-vous ?

— Je suis le Président du syndicat des maréchaux... »

Et le Chef de l'Etat de laisser tomber alors, avec le sourire, cette précision :

« ... ferrants ! »

Un industriel, connu pour sa réticence vis-à-vis de la Révolution Nationale, proteste de ses sentiments de fidélité :

« Je me jetterais à l'eau pour vous, Monsieur le Maréchal !

— Oui, jusqu'à... mi-jambes, n'est-ce pas ? »

Le Comité national des sports est reçu à l'hôtel du Parc :

« Monsieur le Maréchal, voici l'ancien champion olympique Jacques X..., professeur agrégé.

— Voici également M. Jean Z..., contrôleur financier au ministère des Finances...

— Tiens, un équilibriste ! »

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

AVEC LES OUVRIERS...

Quand il reçoit des ouvriers, le Maréchal ne se lasse pas de les interroger. Il réclame d'eux une franchise totale. En revanche, il leur parle les yeux dans les yeux, sans fard, sans détours, d'homme à homme.

La Charte du travail, à la mise au point de laquelle il travaille bien souvent dans son cabinet, lui est particulièrement chère :

« Voyons, vous êtes métallurgiste, que pensez-vous de la Charte ?

— Elle a fait naître un grand espoir parmi nous, Monsieur le Maréchal.

— Comment le Comité social fonctionne-t-il dans votre usine ? Répondez-moi franchement !

— Les patrons n'ont peut-être pas mis complètement vos directives en application, Monsieur le Maréchal. Un certain mécontentement règne dans le personnel.

— Je vous promets de mettre bon ordre à tout cela. S'il y a encore du gravier dans les rouages, revenez-me voir. »

Il est un terme que le Chef de l'Etat proscrit rigoureusement : c'est « classes sociales ».

Dès qu'il l'entend prononcer, il interrompt son interlocuteur :

« Les classes sociales n'existent pas. Il y a des Français, rien que des Français, de différentes professions. Et maintenant, continuez, je vous écoute...

L'impression produite par ces échanges de vues directs est si vive qu'à l'issue d'une audience, un militant syndicaliste, les larmes aux yeux, nous déclarait :

« C'est le premier socialiste de ce pays. Il n'ignore pas que les travailleurs supportent le plus gros poids de la défaite. Malgré les difficultés extraordinaire de l'heure, il nous a déjà donné trop de preuves de sa sollicitude pour que nous n'ayons pas confiance dans sa parole de refaire une France juste socialement. »

A l'occasion, le Maréchal ne dédaigne pas de donner une leçon.

Peu après la constitution des syndicats uniques, un délégué s'avance vers lui :

« Monsieur le Maréchal, je suis le représentant du syndicat interprofessionnel indépendant des industries...

— Mon ami, relisez donc, je vous prie, la définition que mes collègues de l'Académie et moi-même avons donné au mot « unique » !

Ecoutons encore, au hasard de ces audiences, le Maréchal parler à bâtons rompus aux travailleurs :

« La lutte des classes est l'avant-garde de la guerre civile.

» Nous n'avons pas su, hier, éviter ces conflits qui ne laissent que des ruines, et ces revanches qui ne laissent que des rancunes.

» Sans doute avez-vous commis des fautes de votre côté, mais je n'oublie pas que beaucoup de vos patrons ont une grande part de responsabilité dans nos malheurs.

» Je veux faire disparaître la condition prolétarienne, car il n'y aura pas de concorde tant qu'elle subsistera. »

Quelques phrases... de grandes vérités...

LES ANCIENS COMBATTANTS...

Les légionnaires, poilus de 1914 ou combattants de 1940 sont toujours sûrs de retenir longuement l'attention du Grand Chef.

Lentement le Maréchal passe devant eux.

« Quelles campagnes ? demande-t-il à l'un d'eux.

— L'Alsace, la Somme, le Chemin des Dames, Monsieur le Maréchal. J'étais aussi à Verdun avec vous !

— Rappelez-moi donc votre nom. Vous étiez si nombreux... Mais je vous retiens comme témoin. Les mauvaises langues prétendent que je n'y ai jamais mis les pieds ! »

— Ah ! les médailles coloniales, Tonkin, Annam ; ancien Marsouin ?

— Non, légionnaire, Monsieur le Maréchal.

— Un dur ?

— Euh !... en retraite !

— C'est bien, la Légion n'a jamais failli à sa réputation. »

Une franche poignée de mains. Un regard droit, le Grand Soldat est passé...

Les fats et les importuns sont vite dépistés. Dans ce groupe de décorés au péril de leur vie, un « affairiste » — dont le Maréchal avait entendu parler — s'est glissé. Lui aussi arbore de multiples médailles. Elles n'ont pas été gagnées sur le champ de bataille. Ce sont divers ordres étrangers, décernés dans les salons, accordés par relations, au cours de périples hors de nos frontières.

Le Maréchal toise l'individu, s'arrête un instant, fait cliqueter les décorations d'un doigt léger, et ajoute :

— « Beaux souvenirs... de voyages, n'est-ce pas ?

LES JEUNES...

Il n'est aucune activité juvénile qui ne soit étrangère au Maréchal.

« Quels sports pratiquez-vous ? Il en est, de récents que je ne connais pas très bien, par exemple le basket-ball. Mais, par contre, j'ai pratiqué la plupart des sports de base. J'adorais l'équitation, j'étais un fervent de la marche, et je le reste, vous le savez.

— Tenez, quand j'étais jeune lieutenant, je traversais à la nage la rade de Villefranche-sur-Mer, dans sa longueur, soit 2 km. 500.

» J'aimais aussi beaucoup faire quelques assauts à l'épée.

» En 1912, à 56 ans, je pratiquais encore la course à pied. Aussi, mes amis, ne puis-je que vous encourager à cultiver vos corps en même temps que vos esprits. »

Et les jeunes écoutent avidement le Chef glorieux. Suspendus à ses lèvres, on les devine étonnés et ravis, tout à la fois, de découvrir un ami, presque un camarade dans le plus grand des Français.

Toute timidité n'a pas tardé à disparaître. Bientôt ils reprennent leurs expressions favorites dans leurs paroles, et quand le Maréchal leur demande s'ils ont confiance dans les destinées de la Patrie, il s'entend répondre :

« Nous sommes plus que jamais « gonflés à bloc », Monsieur le Maréchal. »

Le Grand Soldat sourit, content de cette spontanéité de langage et du cœur.

« Vous savez, poursuit-il, que je vous ai voué une affection et une sollicitude toute particulières. Le

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

présent est sombre, mais l'avenir sera clair si vous savez vous montrer dignes de votre destin.

» Rappelez-vous bien ce que je vous dis aujourd'hui, acquérez, conservez l'esprit d'équipe. Celui qui s'avère incapable de le posséder, ne saurait prétendre à « servir ».

» Lorsque vous aurez choisi votre carrière, sachez que vous aurez le droit de prendre place parmi les élites. C'est à elles seules que revient le commandement sur les seuls titres du travail et du mérite.

» Soyez toujours des garçons droits, « réguliers » comme vous dites. »

Et quand s'éloigne celui qui a fait le don total de sa personne à la France, ce ne sont pas des cris de « vive le Maréchal » qui retentissent, mais de vibrants et enthousiastes « Chic au Maréchal ! ».

LES MAIRES...

Nul plus que le Chef de l'Etat n'attache de l'importance au rôle des magistrats municipaux dans la vie française. Il sait à quel point leur tâche est difficile dans les circonstances présentes. Aussi leur accorde-t-il toujours audience avec plaisir.

Les uns lui rendent visite individuellement. D'autres se réunissent par région. Ainsi ont été reçus successivement les représentants du Nord, du Pas-de-Calais, de Bretagne, de Normandie, de l'Est.

Premiers magistrats de nos grandes métropoles — véritables administrateurs — ou rudes cultivateurs d'humbles petits villages de chez nous, un peu gênés dans leurs hauts cols blancs et leurs vêtements du dimanche, ils ont quitté leur bureau, leur champ, leur ferme, pour venir saluer le sauveur de la Patrie.

Le Maréchal est un grand voyageur. Il a séjourné au cours de sa carrière dans nombre de localités françaises où l'on conserve pieusement le souvenir de son passage :

« Monsieur le Maréchal, lors des grandes manœuvres de 19..., vous avez eu un billet de logement chez M...

— C'est vrai, vit-il toujours ?

— Oui, Monsieur le Maréchal.

— Faites-lui mes amitiés.

Voici le Maire de X...

— Figurez-vous qu'il y a bien longtemps, je fus invité dans votre ville à présider l'inauguration d'un monument. Il était si laid que, si je l'avais vu auparavant, je ne serais pas venu... »

« MEMOIRE »

Est-il quelque chose de plus étonnant que la mémoire du Maréchal ? Avec une précision extraordinaire, le Chef de l'Etat se souvient des moindres détails, non seulement de sa carrière, mais encore de son enfance.

Il y a un certain temps, un groupe de « Gueules Noires » vint lui offrir un casque de mineur.

« Monsieur le Maréchal, disent-ils, chaque mineur possède un numéro inscrit sur son casque. Sur le vôtre, nous mettrons votre matricule de Saint-Cyr.

Et le Chef de l'Etat, plus de soixante ans après être sorti de l'Ecole, de répliquer sans une seconde d'hésitation :

— Le voici : 3.660. »

Un autre jour, un de nos compatriotes du Nord est venu voir le Maréchal avec une délégation :

« Je suis le Maire de Lynde, Charles Wambergue.

— Tiens, réplique le Chef de l'Etat, j'ai connu jadis un Wambergue.

— C'était mon père, Monsieur le Maréchal.

— Eh bien ! il a dû vous dire que nous avons passé notre bachot ensemble. Et à ce propos, je crois bien me rappeler...

Le Maréchal cherche alors des yeux le docteur Ménétrel pour s'adresser à lui :

— M. Wambergue déjeûnera avec moi aujourd'hui.

Et à son visiteur :

— Il y a 67 ans, Monsieur votre père m'avait invité à déjeûner. Je n'ai jamais pu lui rendre cette politesse. Soyez aimable d'accepter que je m'acquitte envers vous de mes obligations... »

LE MUSEE DU MARECHAL

Dans ce grand salon de l'hôtel du Parc, jadis fréquenté par les riches « curistes », des vitrines sont disposées en plusieurs endroits. Elles contenaient avant-guerre des expositions d'objets de luxe. A présent elles abritent quelques-uns des innombrables dons, hommage de la France laborieuse au Vainqueur de Verdun. Ainsi, un petit musée de l'art du travail et de l'ingéniosité française prend peu à peu corps dans la grande station thermale.

Sur un fond de dix-huit flammes, rehaussé de sept étoiles, une magnifique épée de cristal jette mille feux à la lumière des lustres : taillée dans un seul bloc de 400 kilos, elle vient de Baccarat.

Un lion de Belfort lui fait face. Il est la réduction exacte de celui qui domine la cité des marches de l'Est.

La délégation qui l'apporta était conduite par le Préfet du Territoire.

« Monsieur le Maréchal, dit ce haut fonctionnaire, vous aurez ainsi à Vichy une reproduction fidèle du célèbre lion que j'aperçois moi-même chaque matin et chaque soir du bureau de la Préfecture.

Et le Chef de l'Etat de répliquer alors en souriant :

— Eh mais ! mais c'est très bien, voilà une excellente vue pour un préfet ! Elle doit l'inciter à la fermeté ! »

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

NOS GRANDS GOUVERNEURS GÉNÉRAUX

PAUL BERT

par Ch. CORBET

L'article que nous présentons aujourd'hui laisse dans l'ombre un aspect du personnage : Paul Bert homme politique. Il nous apparaît cependant nécessaire de rappeler brièvement que, s'il fut un grand savant et un grand Indochinois — et c'est à ce titre que sa mémoire mérite d'être gardée — Paul Bert fut également un « politicien » avancé, anti-clérical, utopiste, comme beaucoup d'autres. A ce titre il faut bien convenir qu'il participa à une activité politique qui eut pour notre pays des conséquences funestes. Le Maréchal a précisé en termes pertinents et profonds, dans un article paru en 1934 dans la Revue des Deux Mondes, *les effets des fausses doctrines prêchées en toute sincérité par des hommes comme Paul Bert.*

« Un peu plus tard, écrit-il, des hommes dont on ne peut suspecter la sincérité, Jules Ferry et Paul Bert, proposent, au nom de la science, de donner aux éducateurs d'abord, ensuite aux Français, une formation affranchie de toute idée religieuse et de leur fixer comme unique idéal la Patrie.

» C'était admettre entre la science et la morale des liens de parenté. Malentendu ou désaccord, le malaise devait bientôt se faire sentir. L'exploitation par l'école d'un principe philosophique nouveau pour elle, l'émancipation des consciences, la neutralité scolaire mal comprise, certaines influences d'ordre politique, ces causes réunies allaient entrainer peu à peu une partie de l'Université à négliger et parfois même à contredire l'enseignement patriotique. »

Soulignons le mot sincérité. Paul Bert, fut sans conteste un homme sincère sinon lucide, et son patriotisme était fervent. S'il avait vécu plus longtemps, on peut penser qu'il aurait renié, comme le fit Jules Ferry, les tares qui, à sa mort, commençaient à affaiblir la France parlementaire.

Ceci dit, qui devait être dit, il fut un grand homme de science, dont s'honore la France, et un des premiers artisans de l'Union Indochinoise. C'est ce double aspect de l'homme que M. Corbet a bien voulu mettre en lumière.

SANS doute le titre ci-dessus pèche-t-il, au point de vue strictement historique, par anachronisme : le Gouvernement général de l'Indochine n'a été institué que par décret du 17 août 1887, plus de neuf mois après la mort de Paul Bert ; et c'est Ernest Constans qui fut le premier Gouverneur Général de l'Indochine. Mais Paul Bert avait vaillamment travaillé à l'unification de l'Union Indochinoise, qui ne devait à vrai dire devenir un fait pleinement accompli qu'avec Paul Doumer (1898) ; le titre même de Gouverneur Général ne lui a été refusé que par une mort prématurée ; enfin, l'auréole de gloire et de popularité qui entoure encore le nom de Paul Bert dans l'opinion annamite fait effectivement de lui le premier en date des Gouverneurs Généraux de l'Indochine française.

Paul Bert ne resta pas longtemps Résident général en Annam et au Tonkin : débarqué à Saigon à la fin du mois de mars 1886, il mourut à Hanoi le 11 novembre de la même année. Mais il ne laissa pas moins en Indochine une trace ineffaçable.

***

Lorsque Paul Bert mit le pied sur la terre indochinoise, il avait derrière lui une carrière scientifique et politique de vingt-trois années. Il était membre de l'Institut de France.

Lauréat de l'Académie des Sciences à 33 ans, il remplaça deux ans après Claude Bernard, son maître et son ami, dans la chaire de physiologie de la Faculté des Sciences de Paris. Ses recherches furent les unes purement scientifiques, les autres pratiques ; mais c'est surtout dans ce dernier domaine que Paul Bert inscrivit son nom parmi ceux des grands bienfaiteurs de l'humanité.

Ses premières expériences portèrent sur la greffe animale. S'attaquant à toutes les idées reçues, le jeune savant établit qu'après l'abolition par la mort du principe directeur et coordinateur de l'organisme, les différentes parties du corps gardent

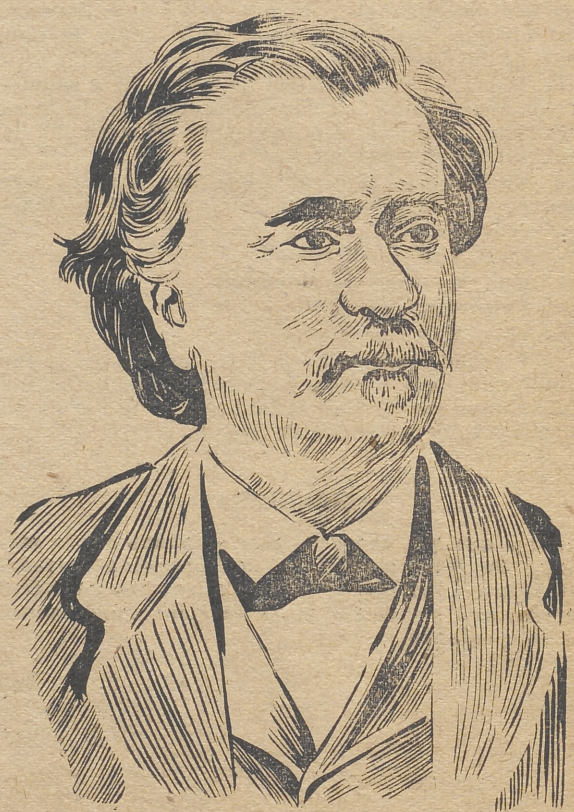

encore un certain temps les manifestations de la vie. Il démontra que, par exemple, la queue d'un rat séparée du corps peut vivre encore pendant sept jours. Dès lors la greffe animale devenait possible : on pouvait transporter sur un être vivant

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

des organes et des membres empruntés à d'autres êtres vivants. On sait quel parti a tiré de cette découverte le docteur Carrel qui, d'ailleurs, n'a fait aucun mystère de sa dette envers les travaux de Paul Bert. De nouvelles possibilités s'ouvrirent dès ce moment à la chirurgie. Quatre ans après la publication des recherches de Paul Bert la guerre de 1870 éclatait : de nombreux blessés durent la réparation des mutilations qu'ils avaient subies aux découvertes du jeune savant.

Les travaux suivants de Paul Bert portèrent sur la réaction des êtres vivants aux variations de la pression atmosphérique. Il chercha pourquoi la mort était provoquée par une compression ou une décompression trop fortes. Il commença par expérimenter sur des animaux. Puis, quand il s'agit de faire porter ses expériences sur l'espèce humaine, Paul Bert fut le premier à passer sous la cloche pneumatique.

Il faillit payer cher son audace. Son aide avait reçu l'ordre de ne pas remettre de la pression avant que le savant lui fît signe qu'il était au bout de sa résistance. On commença à pomper l'air. Paul Bert était bien résolu à tenir jusqu'aux dernières limites de son énergie. D'autres eussent peut-être suspendu l'expérience aux premiers malaises. Mais ce n'eût pas été de jeu. Paul Bert voulait savoir à quelle pression l'être humain perdait connaissance. Il lui fallait donc tenir jusqu'à ce seuil entre la conscience et l'abolition de la conscience où commence la nuit de la mort ; et, sur ce seuil, il devait faire le geste qui, assurant le retour de l'air, mettrait fin à l'asphyxie. On pompait. Paul Bert donnait des signes de malaise ; ses poumons essayaient en vain de se gonfler, l'oxygène manquait à son sang, mais il voulait savoir à quel point précis cesserait la résistance de son organisme. Sublime désintéressement du savant qui, pour établir un fait dont profiteront les autres, n'hésite pas à exposer sa propre existence. On pompait toujours. Et Paul Bert ne donnait toujours pas le signal convenu. Cette fois, il commit une faute de calcul, la seule peut-être qu'il ait faite tout au long de sa carrière : il apprécia mal la quantité d'énergie qui lui était nécessaire pour donner le signal attendu. Quand il voulut enfin donner ce signal, il n'en eut plus la force. Il tomba inanimé. Son aide ouvrit doucement la soupape d'admission d'air. On put ramener le savant à la vie.

Tel était l'homme, toujours prêt à tenir jusqu'au dernier souffle dans l'accomplissement de son devoir. En Indochine, il donnera un autre exemple de don total de soi-même.

De ses expériences sur la résistance des organismes aux variations de la pression atmosphérique, Paul Bert tira des conclusions sensationnelles eu égard aux explications admises de son temps : il avait démontré que les variations de la pression agissent sur l'absorption de l'oxygène par les êtres vivants. A un excès de pression correspond une assimilation exagérée d'oxygène ; à une décompression trop prompte ou trop forte correspond une désassimilation excessive. La mort résulte de ces deux phénomènes inverses. « L'oxygène qui nous fait vivre, disait-il, nous tuerait à dose trop élevée et nous tuerait en arrêtant en nous toutes les oxydations. Tel est ce paradoxal poison ».

Les applications pratiques de cette découverte furent considérables. En 1869, une compagnie américaine chargée de construire à Saint-Louis un pont sur le Mississipi avait fait descendre ses ouvriers à 39 mètres au-dessous du niveau du fleuve : 12 d'entre eux étaient morts. Même accident lors de la construction du pont de Brooklyn à New-York. Tout cela avant que Paul Bert n'eût établi ses formules et ses procédés. Mais en 1873 Paul Bert avait la joie de recevoir la lettre ci-dessous de la Compagnie Fives-Lille qui construisait le pont d'Aalbourg, au Danemark : « Nous avons transmis à notre chantier les renseignements que vous avez bien voulu nous donner sur les précautions à prendre pour le travail des hommes sous de fortes pressions. Nous avons dépassé la profondeur de 32 mètres au-dessous du niveau de l'eau et les accidents ont disparu. »

Les conséquences pratiques de ses expériences et de ses recherches sur la dépression ne furent pas moins considérables. Il découvrit le moyen de lutter contre « le mal des ballons » par des inhalations d'oxygène qui, empêchant la fuite de l'oxygène du sang, permirent de s'élever à des altitudes auxquelles on n'eût pas osé songer avant lui. C'est grâce à ses procédés que Sivel et Crocé-Spinelli purent s'élever à 6.000, puis à 7.600 mètres avec l'« Etoile-Polaire ».

Il est vrai qu'ils périrent peu après à 8.000 mètres d'altitude sur le « Zénith ». Chacun connaît le poème d'une splendide envolée dans lequel Sully-Prudhomme a chanté leur audace. En dépit des recommandations de Paul Bert, ils n'avaient emporté que des provisions d'oxygène insuffisantes. Dans la nacelle de leur ballon, ils avaient à leur tour poussé trop loin la périlleuse expérience que Paul Bert avait pratiquée sous la cloche pneumatique, et ils l'avaient payée de leur vie.

Lorsque, dans une séance solennelle, la Société de Navigation aérienne glorifia la mémoire des deux aéronautes tombés pour la science, Paul Bert prononça un éloquent discours pour exalter leur sacrifice. Après avoir tressé aux disparus de magnifiques couronnes, il célébra en termes inspirés la Science à laquelle ils avaient consacré leur vie, cette divinité bienveillante et farouche qui n'exige des holocaustes humains que pour se mettre ensuite docilement au service de l'homme, et, alors que la catastrophe était encore toute fraîche, il invitait les aéronautes à monter toujours plus haut, jusque dans les espaces stratosphériques s'il était possible : « La Science est conquérante, elle ne veut pas seulement connaître la nature, elle veut la dominer, la contraindre à lui obéir... Un jour viendra, n'en doutez pas, où l'homme attirera et dispersera les nuages, traversera peut-être l'antique outre d'Eole... C'est en parcourant l'air que nous connaîtrons l'air, que nous maîtriserons l'air. »

Il est superflu de décrire les progrès qu'a faits la navigation aérienne depuis Paul Bert ; ils n'eussent pas été possibles sans ses découvertes et leurs applications.

***

Ce savant fut en même temps un pédagogue attentif à tous les problèmes de l'Instruction Publique. La même plume qui avait écrit en 1863 la thèse sensationnelle sur la « Greffe animale » ne dédaigne pas de rédiger aussi des « Lectures et leçons de choses à l'usage de l'enseignement primaire élémentaire et moyen ». Paul Bert dominait avec une égale aisance les questions pédagogiques les plus générales et la technique de détail de la pédagogie appliquée. Après nos désastres de 1870, les programmes d'enseignement furent bouleversés. Une opinion publique simplificatrice proclame que nous avions été battus parce que nous ne savions pas la géographie, ou les mathématiques, ou la mécanique. L'éducation littéraire fut âprement attaquée. Du haut au bas de l'échelle, on se mit à surcharger les programmes de sciences au dépens

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

des littératures classiques. On connaît les résultats de cette réforme précipitée : un abaissement général du niveau des études secondaires.

Au moment où s'agitaient ces questions desquelles dépendaient la vie et l'avenir de la nation, quelle position prit Paul Bert ? Il comprit aussitôt les inconvénients de certains débordements scientifiques. Nous ne saurions mieux faire pour caractériser son attitude que de détacher une page du discours qu'il prononça le 5 août 1879 à la distribution des prix du lycée Fontanes (Condorcet) :

« Les sciences, disait-il, voudront à coup sûr, et avec raison, occuper dans l'enseignement secondaire un rang qui leur a été trop longtemps disputé. Elles viendront, et montreront avec un légitime orgueil la sûreté de leurs méthodes, la grandeur de leur but, la puissance de leurs résultats... Et quand elles auront ainsi parlé, nul doute qu'elles ne remportent la victoire. Eh bien, moi, leur humble, mais enthousiaste sectateur, je n'ai qu'une crainte, c'est de les voir en abuser. Ce que je redoute, ce à quoi je m'opposerai de toutes mes forces, c'est que, envahissant à l'excès un domaine où on leur a jusqu'ici trop parcimonieusement mesuré la place, elles ne prennent sur l'enseignement des lettres une revanche funeste... Parce que de grandes fautes ont été commises, qu'on n'en commette pas de plus grandes encore, et, pour tout dire en un mot, parce qu'on a trop négligé l'utile, qu'on n'arrive à dédaigner l'idéal... Il ne suffit pas que nos jeunes citoyens aient, pour emprunter l'expression du vieux moraliste, la tête bien faite et bien pleine, il faut qu'elle soit habituée à regarder en haut ; il faut que l'éducation allume dans les âmes le désir ardent de se servir de la science pour quelque but élevé ; il faut que le « Sursum corda » frémisse au fond de tout enseignement ; il faut que le culte du beau, que le respect du « nonutile », que l'amour de l'idéal imprègnent fortement les jeunes esprits. Or, à ce résultat nécessaire peut seule conduire une haute culture littéraire. L'étude des lettres peut seule donner à la pensée ce désintéressement sublime qui fait apprendre, réfléchir, s'émouvoir, pour la pure satisfaction de savoir, de comprendre, de jouir ou de pleurer. On a dit, et peut-être avec raison, que les études littéraires à l'exclusion des sciences, ne prépareraient qu'une nation de rhéteurs ; prenons garde que des études scientifiques exclusives ne préparent une nation de contremaîtres. La vraie grandeur des peuples se mesure à leur idéal... »



Inauguration de la statue de Paul Bert.

(*Au premier plan : M. et Mme Klobukowski, le Kinh-luoc p. i. Tran-van-Hue et le Gouverneur Général Piquet.*).

D'après une gravure extraite de *Hanoi journal*, édité à l'occasion de l'inauguration de la statue (1890).

Ailleurs, il a défini en traits inoubliables la beauté de la fonction enseignante : « Est-il un bonheur et un honneur plus grands que de parler au nom de la science qu'on aime, de l'interpréter, de la faire aimer à son tour ? Oui, ces fronts plissés et soucieux, quelle joie de les voir tout à coup s'éclaircir, de voir les yeux briller, de sentir comme une sorte de vibration qui met votre pensée en harmonie avec celle de vos auditeurs, d'entendre comme une sorte de murmure qui dit : j'ai compris, je vous crois, se dire que dans cet auditoire il y a quelques jeunes esprits qui s'ignoraient encore tout à l'heure, qui vont s'éveiller à votre parole et devenir à leur tour plus tard des apôtres. Etre le porte-parole de la vérité démontrée ! Le précurseur de la vérité encore inconnue ! Etre professeur, rôle sublime qui se définit en deux mots : être un ferment et un séducteur ! »

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Il fut ministre de l'Instruction Publique de novembre 1881 à janvier 1882.

***

Tel était l'homme qui fut chargé des destinées de l'Indochine Française. Comme vers la fin de 1885 il était de nouveau question de faire de lui un ministre, M. de Freycinet, président du Conseil, répondit à l'intervention de ses amis : « Paul Bert, j'ai mieux pour lui qu'un ministère ». Et il le fit désigner comme Résident général de France en Annam et au Tonkin.

Physiologiste, pédagogue, homme politique, Paul Bert avait toujours apporté quelque chose de neuf dans toutes les branches d'activité qu'il avait successivement abordées. Il allait avoir maintenant à élaborer une doctrine politique applicable à l'Indochine. On va voir que sa réussite ne fut pas moins grande là qu'ailleurs.

Comme colonial, Paul Bert n'était pas à vrai dire un homme nouveau. Il connaissait l'Algérie, d'où il avait rapporté un intéressant volume qui a été publié sous le titre de « Lettres de Kabylie ». Dans cet ouvrage, il relève les bons résultats obtenus par l'administration française, préconise la formation d'une classe de petits propriétaires exploitants indigènes, réclame pour l'Algérie de l'eau, des routes, des écoles.

Il était de ceux qui voyaient dans l'expansion coloniale une compensation à nos pertes de 1870. Après la défaite, il était devenu l'homme d'une idée : le relèvement de la France. Il faut voir en quels termes il avait encouragé ses étudiants à se remettre au travail quand il reprit ses cours après une longue suspension (18 mars 1871) :

« Nous nous retrouvons après six mois de séparation, six mois d'horribles tempêtes, au milieu de circonstances bien difficiles et bien douloureuses. Les épreuves néfastes par lesquelles vient de passer la patrie ne doivent pas nous décourager du travail. Elles nous y appellent au contraire, elles nous y attachent avec une force nouvelle, car elles contiennent un enseignement bien chèrement acheté, mais dont au moins nous devons profiter... Nous pouvons contempler nous-mêmes nos désastres, nous avons vu des massacres dont il semblait qu'à tout jamais les peuples civilisés ne devaient plus être témoins ; mais lorsque, nous arrachant à toutes ces ruines au milieu desquelles reste seul debout l'honneur du pays, nous envisageons, non le passé, mais l'avenir, nous nous trouvons en face de dures nécessités qui dominent tous les autres problèmes. »

Or, par quels moyens la France pouvait-elle retrouver sa puissance et son rayonnement ? Toute action en Europe lui était provisoirement interdite. L'expansion coloniale était la seule forme que pouvait prendre son activité reconstructive. C'est pourquoi Paul Bert affirma : « La politique coloniale est une condition absolue de la richesse, du salut pour l'avenir et de grandeur pour la France ». Dès 1873, l'expédition de Francis Garnier l'avait empli d'enthousiasme : quand Francis Garnier fut mort, ce fut Paul Bert qui demanda et obtint une pension pour sa veuve. Il suivait d'un œil passionné l'évolution des événements au Tonkin. En 1885, il fit à la Chambre une chaleureuse intervention lors du vote des crédits demandés par le Gouvernement pour la seconde expédition au Tonkin. Résistant aux clameurs de ses interrupteurs, il adjura la Chambre de ne pas voter une évacuation « qui mettrait une tache sur le drapeau de la France ». Ce fut en partie grâce à l'intervention de Paul Bert que les crédits furent finalement votés, après trois jours de discussions ardentes, par 275 voix contre 267.

Paul Bert trouva en Indochine une situation compliquée. Notre protectorat avait été tout récemment établi sur l'Annam par les traités Harmand (1883) et Patenôtre (1884). La Chine venait d'abandonner ses droits séculaires de suzeraineté sur la péninsule indochinoise par le traité de Tien-tsin (1885). Et pourtant, ces brillants succès n'avaient pas suffi à pacifier définitivement le pays. En juillet 1885, le « guet-apens » de Hué et la fuite de Ham-Nghi montraient que la protection française avait encore des adversaires à Hué. Dông-Khanh, le premier des souverains annamites sincèrement disposés à travailler en accord avec la



La statue de Paul Bert à Hanoi.

France, venait de monter sur le trône ; il restait à faire accepter sa puissance par tous les Annamites.

Paul Bert avait d'un coup d'œil génial arrêté la politique à suivre : affermir Dông-Khanh sur le trône en renforçant la monarchie annamite et en collaborant avec elle ; ne rien abdiquer des droits acquis par la France. C'est cette politique qu'il annonça dans le grand discours qu'il prononça à son arrivée à Saigon.

« N'est-ce pas un honneur suprême, déclarait-il, que d'être choisi par le gouvernement de son pays dans ces régions troublées encore, pour y porter avec soi la force et la bonté nationales, pour représenter la patrie, pour être, si je puis ainsi m'ex-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

primer, comme la hampe vivante du drapeau ». Aussi se présentait-il à l'Indochine, selon ses propres termes, « non le sabre au poing, mais la main ouverte avec l'épée au côté. »

Le premier, il préconisait pour l'Indochine une politique d'association : « Il n'y a qu'un parti à prendre, le parti de l'intérêt, le parti de l'honnêteté. Appeler le peuple à la fortune et à la civilisation supérieures par l'association. Oui, il faut associer ce peuple à notre destinée et à nos intérêts ». Il précisait encore dans ce même discours les rôles relatifs de l'élément indochinois et de l'élément français : « Sous ce ciel tropical, sur cette terre, mortelle pour lui s'il l'ouvre, le Français ne peut faire œuvre de ses mains, ne peut cultiver directement ce sol et la main-d'œuvre est trop chère pour lui. Mais il lui appartient de jouer le rôle d'initiateur, de directeur, de précepteur... Ainsi entendu, notre rôle est vaste, noble et puissant ! Ce qui manque à la nation annamite, nous le lui donnerons ; et de cette collaboration sortira du Tonkin la richesse de tous, indigènes et Français, avec une ère inconnue jusqu'ici de paix et de prospérité ».

Dès qu'il eut pris possession de ses fonctions, Paul Bert mit en application les principes qu'il avait définis dans son discours de Saigon. Il commença par consolider l'autorité de Dông-Khanh. Le Conseil des Ministres (Co mât) put se réunir sans la présence d'un représentant de la France. Dông-Khanh, enfin, fut mis à la tête de l'expédition militaire chargée de marcher contre les éléments perturbateurs qui tenaient le pays en état d'insurrection, du Quang-tri à la frontière du Tonkin.

Peu après, Paul Bert obtenait du roi d'Annam, par ordonnance du 10 juin 1886, que les pouvoirs royaux au Tonkin fussent délégués à un Kinh-luoc, premier pas vers l'autonomie administrative du Tonkin. Par là, il contribua à la mise en place de l'une des pièces maîtresses qui déterminent actuellement la physionomie administrative de l'Union Indochinoise.

Après le règlement des affaires d'Annam, le Tonkin se trouve tout naturellement le centre des préoccupations et de l'action du Résident général. Lors de son arrivée à Hanoi, il définit sa politique dans une proclamation destinée à tout le peuple annamite, et spécialement au peuple tonkinois. On y lisait :

« Nos peuples ne sont pas faits pour se combattre, mais pour travailler ensemble et se compléter l'un par l'autre. La France est un pays prospère et riche en ressources de toutes sortes. Si des Français viennent se fixer sur votre territoire, il faut que vous sachiez que ce n'est nullement dans la pensée de s'emparer de vos terres ni de vos récoltes, mais, au contraire, avec l'intention d'augmenter la richesse générale, en donnant de la plus-value à vos domaines, en facilitant vos exploitations agricoles, déjà si habilement conduites, par la création de voies de communication faciles, par la mise en valeur des richesses que recèlent vos mines et par la protection que nous accorderons à vos transactions commerciales. »

Ainsi, Paul Bert traçait les grandes lignes d'un programme qui devait être non seulement le sien, mais aussi celui de ses successeurs, et dont l'exécution a donné les magnifiques résultats que chacun peut voir aujourd'hui.

Pour favoriser le contact et faciliter les relations des deux races associées, Paul Bert créa l'enseignement franco-indochinois qui, d'une part, ménageait la tradition par l'étude des caractères chinois et des règles de la morale traditionnelle, et, d'autre part, préparait le progrès par l'acquisition des premières notions de langue française et de sciences. Cet enseignement groupa d'emblée 2.000 élèves ; il en rassemble aujourd'hui près de 700.000 dans l'enseignement public, et 150.000 dans l'enseignement privé.

L'activité de Paul Bert était incessante ; il créa un service de communications fluviales au Tonkin, développa le réseau postal et télégraphique, organisa les premiers services locaux (1). En Indochine, comme sous la machine pneumatique, il allait jusqu'à l'extrême limite de ses forces. L'expérience lui fut fatale cette fois.

Il tombe gravement malade à la suite d'un retour de Hué accompli dans de très mauvaises conditions : le Résident général et sa suite, ne pouvant embarquer à Thuan-an à cause du mauvais temps, durent se rendre jusqu'à Tourane en traversant les forêts et les régions inondées par la vieille route mandarinale qui franchissait le col des Nuages. Il rentra très fatigué à Hanoi. Un mois avant sa mort, il sentit qu'il était perdu : « Répondez-moi vite, écrivait-il à un correspondant en France, mes jours sont comptés et merci ». Il n'en repartit pas moins le 13 octobre 1886 pour Nam-dinh, afin de présider l'ouverture solonnelle des examens triennaux. Mais, cette fois, il dut s'incliner devant le mal : un violent malaise s'étant déclaré, il rentra à Hanoi.

Il ne se faisait aucune illusion sur son état. Alité, il continuait à expédier les affaires de sa chambre. Quand on lui conseillait de rentrer en France, il répondait : « Dans l'intérêt de mon pays, partir serait pire que mourir. Je lutterai jusqu'aux extrêmes limites ».

Les extrêmes limites n'étaient pas loin ; le 11 novembre, il expirait, âgé de 53 ans.

A sa gloire de savant, Paul Bert avait ajouté celle d'un bâtisseur d'Empire : ce titre n'est pas trop grand pour celui qui avait pacifié l'Annam, jeté les bases de l'Union Indochinoise et formulé les principes de la politique française en Indochine.

---

(1) P. de La Brosse. — *Une des grandes énergies françaises, Paul Bert*, p. 103.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

DANS LES RUES DE SAIGON (Mars 1944)

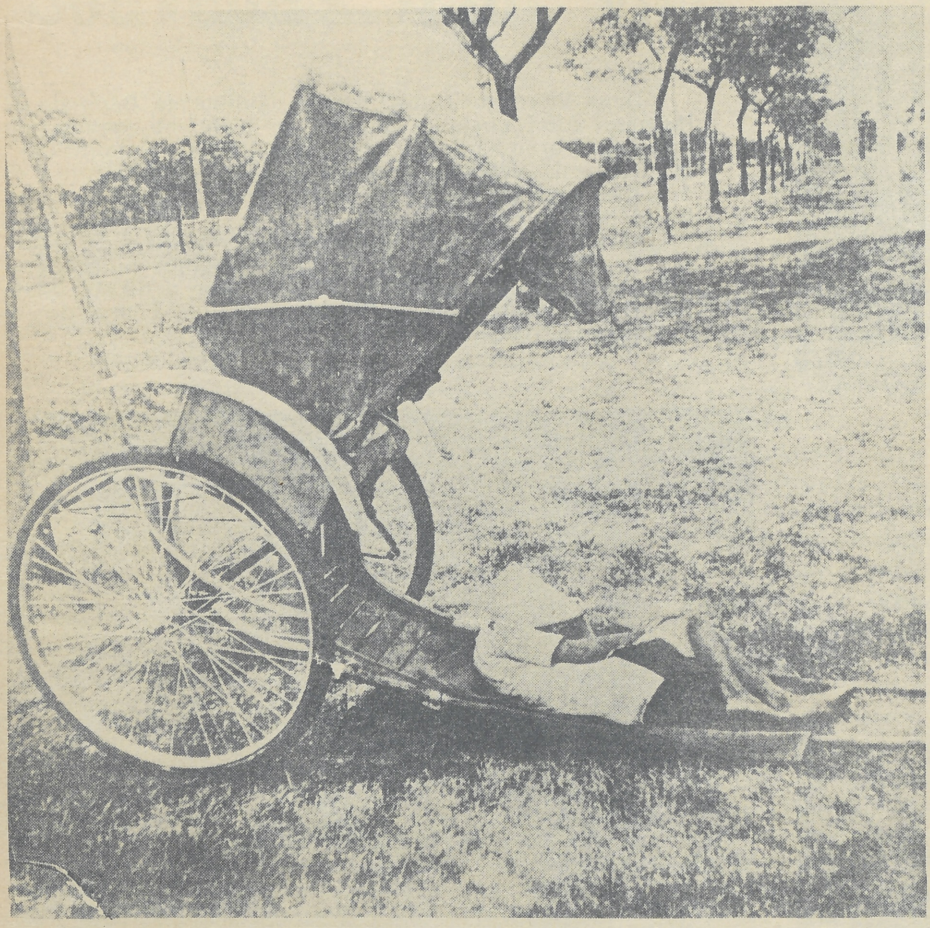

← Voici le genre d'activité auquel se livre celui que vous cherchez en vain.

Photos J. LHUISSIER

La revanche de la 1 CV. ↓



Université Côte d'Azur. Bibliothèques

AU CASIER TONKINOIS
DE RACHGIA

Dans l'Extrême-Ouest, sur les confins de Rach-gia et Ha-tiên. Voici quelques années, ce n'étaient encore que marécages broussailleux, boue, moustiques... Aujourd'hui : assèchement, canaux, débroussaillement, lignes droites et dégagées ; paysage un peu sévère peut-être : n'est-ce pas la loi des pays neufs ?

L'Amiral, au cours d'une récente inspection, est allé rendre visite aux 750 familles tonkinoises qui s'y sont implantées. Il s'est adressé aux colons, leur a dit, en mots simples, la sollicitude de l'Administration, leur a donné quelques conseils.



Les terres sont défrichées, les canaux creusés. Tandis que poussent les premières cultures vivrières sur le sol qui se désalune peu à peu, les colons s'adonnent aux travaux de l'artisanat : poterie, débitage du « tram » des défrichements, instruments aratoires.



Photo J. . LHUISSIER



Sait-on qu'il existe dans la province de Rach-gia 66.000 Cambodgiens, soit 18 % de la population totale ? Les piroguiers cambodgiens ont fait escorte à l'Amiral. On aperçoit leurs pirogues sur cette photo. Ce voisinage — ce bon voisinage — des Cambodgiens et des Tonkinois n'est pas un des aspects les moins curieux du Casier.

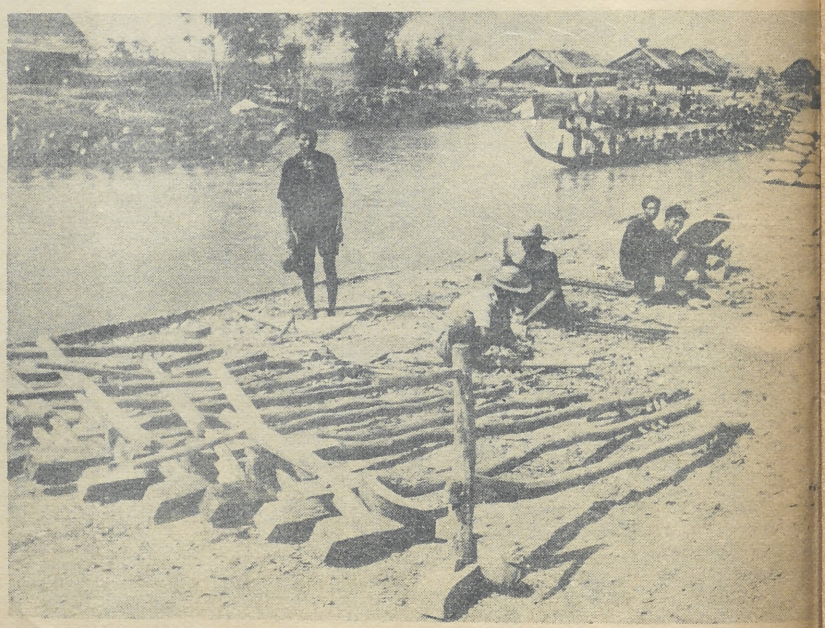

Photo HESBAY

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Souvenirs d'un vieil annamitisant[1]

(Suite)

par L. CADIÈRE
des Missions Étrangères de Paris

REVENONS aux animaux et à leurs cris. C'était lorsque j'étais curé de Culac. J'étais, là, noyé dans la nature, dans les plantes, dans les bêtes. J'avais pour paroissiens deux chrétientés de cultivateurs, une chrétienté de pêcheurs et trois chrétientés de bûcherons. C'est étonnant ce que ces gens-là connaissent les bêtes, leurs mœurs, leurs habitudes, leurs intentions, leurs manies. Dans la brousse, on connaît le sanglier qui a l'habitude de venir chercher sa nourriture dans tel champ de patates, à quelle heure il vient, à quelle heure il s'en va. On connaît, à voir l'empreinte de la patte du tigre, à quel moment il a passé ; à voir la paillote broutée par le cerf, à quel moment il est venu ; à la plus petite écorchure du sol, si les poules sauvages ou les faisans, ou les paons fréquentent l'endroit ; où ils viennent boire, où ils se posent pour passer la nuit ou pour faire la sieste.

Pour les poissons, c'est plus fort encore. J'avais voulu faire, à un moment, une étude sur la psychologie du pêcheur et du poisson. Car si le pêcheur guette le poisson et s'instruit de ses allées et venues, pour le prendre, le poisson ne se laisse pas faire, et il apprend lui aussi à connaître les habitudes du pêcheur, pour déjouer toutes ses astuces. C'est une lutte à mort, du moins d'un côté. Et même pour le pêcheur aussi, qui, bien souvent, laisse sa vie dans les flots et est alors la proie des gros voraces de l'océan.

C'est à Bồ-khê, à l'embouchure du Sông Gianh, le fleuve qui servit si longtemps de limite entre le royaume du Tonkin et celui de Cochinchine et qui sert encore de limite entre les Missions dites du Tonkin et celles de Cochinchine, c'est à Bồ-khê, autrement dit Quảng-khê, que je fis connaissance avec le gymnote, *cá nực*. On pose l'index et le pouce derrière ses oreilles, si l'on peut dire, sur son cou, et l'on ressent une décharge électrique assez vive jusqu'au coude. On recommence, et la seconde secousse ne va que jusqu'au poignet. La troisième est à peine sensible dans les doigts. L'animal doit recharger ses piles. C'est là aussi que je vis le crabe à parapluie, j'ai oublié son nom. Il a huit ou dix pattes, comme ses congénères. Mais il y en a quatre qu'il lève en l'air pour soutenir une feuille qu'il tient toujours sur lui, comme un parapluie. Si on lui arrache sa feuille, on le voit courir de ça de là, comme tout à fait désorienté. Il cherche une nouvelle feuille et ne paraît tranquille que lorsqu'il en a trouvé une autre qu'il se hâte de placer sur lui, à une petite distance de sa carapace. Je croyais avoir fait une découverte intéressante. Au Muséum on me répondit que la bête était connue des îles de la Sonde. J'ai oublié son nom. Mais cela prouve que l'Indochine est peuplée non seulement par une couche de races indonésiennes, mais aussi par une faune indonésienne.

Autre animal indonésien, le *con ruơi*. C'est une espèce de ver. Je parle en profane. D'ailleurs, le Dictionnaire Génibrel donne la même description. Cela ressemble plutôt à une sangsue. C'est brun, jaune, sanguinolent, gros comme la moitié du petit doigt. Ça sort par myriades, à certains jours fixes de je ne sais plus quelle lune, prétendent les Annamites, ça sort des terres laissées à découvert par la marée, à l'embouchure du Sông Gianh. On les ramasse et on les mange rissolées, ou en fait une espèce de saumure. J'ai mangé et je mange encore de toutes les préparations de la cuisine annamite, et je m'en trouve très bien, soit pour la santé, soit pour les jouissances de la bouche, mais j'avoue n'avoir jamais osé manger des *con ruơi*. La première impression visuelle fut trop pénible. Un panier de ces bestioles grouillantes, ce n'est vraiment pas appétissant. Et pourtant, jadis, les villages de la région en offraient au roi comme tribut. J'en parlai à M. Krempf, alors Directeur de l'Institut Océanographique. Il me dit que la bête était connue dans les îles de la Sonde, où on l'appelle, d'un nom dont je ne me souviens plus pour le moment. On a fait, si j'ai bonne mémoire, une étude sur le *con ruơi*, sa biologie et sa pêche, au Tonkin, mais je n'ai pas pu retrouver les références. Je soupçonne que ce mot, *con ruơi*, est un mot cham annamitisé, tout comme *ruốc*, la pâte de crevettes saumurée, le *mắm tôm* du Tonkin, qui vient manifestement du cham.

C'est quand j'étais avec mes pêcheurs de Bồ-khê que j'avais pensé à faire un travail qui aurait été intitulé : « L'homme et le poisson dans le bassin de Hué ». Le sujet était vaste, mais bien délimité. Par « bassin de Hué », j'entendais : du col des Nuages au cap Lay.

---

(1) Voir nos numéros 120, 122, 126, 129, 131, 134, 139, 144, 149, 151, 154, 163, 170, 179, 183, 185.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Et je comprenais là-dedans, à mon point de vue, surtout la technique de la pêche et la préparation des produits au point de vue alimentaire. Pêche maritime, pêche fluviale, pêche de rizière. Mais on aurait pu étendre le sujet et faire la description des diverses espèces de poissons, tâche immense. J'ai parlé de ce sujet à plusieurs personnes, comme sujet de thèse pour un doctorat ès science ou ès lettres, suivant la manière dont il serait traité. Peut-être un jour ce travail sera-t-il fait.

C'est à cette époque que je fis connaissance avec un tas de bêtes dont le nom est une onomatopée, rendant leur cri : le butor, ou bihorneau, le grand-duc, la perdrix, l'aigrette, le rat musqué. Toute cette bande joua, un jour. Les Annamites sont tellement joueurs, qu'ils ont donné leur défaut mignon aux animaux.

Donc ils jouèrent, et, naturellement comme dans toute partie entre hommes, il y en eut qui gagnèrent, d'autre qui perdirent, et un qui tricha. La perdrix perdit, ainsi que le butor et le grand-duc. Le rat fit des papiers faux, en faveur de la gentille aigrette. Et c'est l'aigrette qui, depuis lors, jouit, pendant la journée, des rizières ainsi gagnées. On ne lui fait rien dire, car son cri est bien insignifiant, et son nom, *cò*, ne semble pas avoir de rapport avec son cri. Mais le butor, dépossédé, descend, entre chien et loup, dans ses anciennes rizières, pour voir si l'aigrette a laissé quelque chose. Et il crie : « *Vác ; Vác ; thua một vác* ». (*Vác ! Vác !* je n'avais perdu qu'une charge de sapèques.) Une charge de sapèques, cela faisait jadis six ligatures, pas grand-chose. Mais ce fourbe de rat avait écrit sur les papiers : « Quatre-vingt-dix ligatures », somme exorbitante, que le butor n'avait pas pu payer, et c'est pourquoi il avait été dépossédé de ses rizières. *Vạc*, c'est son nom en annamite, et c'est bien ce cri qu'il fait entendre lorsqu'il quitte, à la nuit tombante, la touffe de bambous où il a passé la journée, pour aller chercher pâture dans les rizières que l'aigrette vient d'abandonner. La légende change son nom en *Vác*, avec accent montant. Je ne sais au juste quelle est le vrai ton du cri, si c'est *vạc* ou *vác*.

Le rat, lui, honteux de sa mauvaise action, crie, en se cachant dans les racines des bambous : « *Chín chục, chục chục ! Chín chục, chục chục !* » (Neuf dizaines, *chục chục !* Neuf dizaines, *chục chục !*) Ce mot *chục*, « dizaine », rend le nom du rat : *chuột*, et celui du rat musqué : *chuột chù*. Il veut peut-être aussi rendre son cri.

La perdrix, condamnée elle aussi à quitter les rizières abondantes en vivres et à chercher sa pâture dans les collines sèches, crie désespérément : « *Tiếc rẻ tép, đa đa ! Tiếc rẻ tép, đa đa !* » (Oh ! comme je regrette les paniers de crevettes, les bons paniers de crevettes, *đa đa* !) De fait, son cri *đa đa* est bien connu des chasseurs. Mais ces deux syllabes, si l'on peut dire, sont accompagnées d'un roulement guttural que rendent bien, en les exagérant, les mots annamites qu'on lui fait dire : « *Tiếc rẻ tép* ».

Le grand-duc, lui, on ne sait pas au juste ce qu'il dit. C'est-à-dire qu'on lui fait dire beaucoup de choses, il y a de nombreuses versions sur son cri. D'abord remarquons que son nom est multiple : *rụ rị*, ou *dụ dị*, ou *tụ tị*. C'est la forme *rụ rị* qui semble rendre le mieux le cri lugubre qu'il pousse la nuit. Mais on lui fait dire : « *Túi ni cũng cực* », (Ce soir je suis encore malheureux !), ou bien : « *Đi mô cũng cực* » (Partout où que j'aille, je suis toujours malheureux !), ou bien encore : « *Mần như rị cũng cực* » (En être réduit là, quel malheur !). Toutes ces formes rendent aussi assez bien, de loin évidemment, les soupirs lamentables que pousse l'oiseau.

J'avais un couple de grands-ducs qui venaient, la nuit, se poser sur la toiture de mon église, à Cửa-tùng, et qui me débarrassaient des serpents, des rats et autres bêtes vilaines. Ils logeaient dans un grand arbre creux, non loin de chez moi, dans un petit bosquet du village voisin. Le village a abattu le bosquet, et les grands-ducs sont partis. Un des multiples méfaits de la déforestation intense qui sévit en Annam et partout dans la Colonie !

Le corbeau porte deux noms, *quạ* et *ác*, le premier le plus employé, le second plus rare. Tous les deux rendent le cri, ou plutôt les cris de l'oiseau. La forme *ác* est indonésienne. Dans la région du Sông Gianh où j'étais alors, on met le corbeau en compagnie du paon. Ils font un pari, à qui peindra l'autre des plus belles couleurs. Le corbeau s'en tira fort bien, et donna au paon les couleurs qu'il a encore. Le paon ne sut que plaquer une tâche de blanc à la gorge du corbeau, et depuis lors le paon crie : « *Cuông tốt* ! » (Il est beau, le paon !), et le corbeau furieux répond : « *Quạ xấu hổ ! Quạ xấu hổ !...* » (Honte au corbeau ! Il a honte, le corbeau !) Et de même que les mots que l'on met dans la bouche du paon, surtout le dernier : *tốt*, rend bien le cri qu'il pousse à plusieurs reprises lorsque, le soir il vient de se percher, de même, les mots *xấn hổ*, rendent un certain roulement de gorge que fait entendre le corbeau de temps en temps.

Le drongo est appelé en annamite : *đò ho* ou *tù hú* encore un nom qui rend le cri saccadé de l'oiseau. Une historiette est encore rattachée à ce cri, où il s'agit d'une tante paternelle, *o*, dans le dialecte du Haut-Annam, qui mourut de faim, parce que son neveu avait

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

mangé le grain de riz qui les nourrissait tous les deux. Depuis ce moment le neveu, changé en drongo, appelle sa tante de son cri perçant.

Lorsque le coq des pagodes pousse son cri sourd, je crois entendre : « boul », ou quelque chose d'approchant. Les Chams ont entendu comme moi, et ils appellent l'oiseau : *babuk*. Les Siamois entendent aussi comme moi, et ils disent : *uok budh* Les Khmers entendent d'une façon à peu près semblable ; l'oiseau est appelé par eux *aaut*. D'où vient le mot « cougal » que donnent les Dictionnaires français, ou « boulboul » ? De gens qui entendaient comme moi. Les Annamites, eux, entendent *bịp*, et ils appellent l'oiseau *bìm bịp*, ou, en Haut-Annam : *bịp bịp*. Est-ce que les coqs de pagode crieraient plusieurs dialectes ? En tout cas, ici, en Haut-Annam, ils disent clairement : « boul boul », ou, si vous voulez : « boup boup ».

Et la grenouille-bœuf, que l'on entend par temps d'inondation. Les Dictionnaires donnent la forme : *ãnh ương*. En Haut-Annam on a la forme : *eng oang*. C'est une forme plus archaïque, et, certainement, elle se rapproche plus du cri de l'animal.

Les Annamites disent que, lorsque l'eau couvre tout le pays, la maman grenouille-bœuf dit au papa : « *Mưa* ! » (Il pleut, tu vois !) Et le papa dit à la maman : « *Lụt* ». (Oui, il y a inondation). Et la maman grenouille-bœuf de répliquer : « *Tại Ông* » (C'est à cause de vous, Monsieur !) Le papa, du tac au tac : « *Tại Mụ* ». (Pas du tout, c'est à vous, Madame !) Encore des essais pour rendre le cri de la grenouille-bœuf. Prononcez ces courtes phrases en accentuant un peu et d'une voix grave, et vous verrez la ressemblance.

Ne quittons pas la gent grenouille sans mentionner la rainette *oáp*. C'est bien ce coup de lèvres en caoutchouc, s'ouvrant avec effort, que pousse la rainette, surtout les grosses rainettes des torrents dans la haute montagne. Elles crient presque *ộp*, d'une voie effrayante, quand elle résonne dans une gorge.

Je pourrais m'étendre sur le nom du bœuf : *bò*, qui lui aussi, rend bien le cri de l'animal, non seulement en annamite. mais dans la plupart des langues indonésiennes, où nous trouvons : *romô*, *lomô*, *la mauv*, *romo*, *lembu*, *lemo*, *lombu*, *imô*. Et aussi dans les langues indo-européennes : *bos*, *bovem* (prononcé *boouem*), *ox*, grec *bous* (prononcé *boous*), sanscrit *gauh* (prononcé *gaouh*), notre « gaur » d'Indochine, etc., etc. Mais j'aurais peur que vous me mettiez sur le même pied que l'auteur de « l'Annamite, mère des Langues », le colonel plus tard général Frey.

Je pourrais allonger la liste des noms d'animaux formés d'après le cri des bêtes : *gấu*, *cha cụ*, *cha vụ*, « ours » encore un vieux mot indonésien ; *chuộc-chuộc*, « poule d'eau », *đa-đa*, « perdrix » *cu-cu*, « tourterelle » ; *bồ-câu*, « pigeon » ; *cu-kỳ*, *gầm ghì*, « palombe » ; *cú*, « chouette » ; *nghê*, « buffletin », etc.

Il est à remarquer que, parmi ces cris d'animaux, les uns sont terminés par une voyelle, les autres par une consonne. Mais, on l'a vu par le *con chim qui*, qui crie soit *qui*, *qui*... *qui*, soit *bóp*, *bóp*... *bóp*, ces cris peuvent être interprétés parfois, soit par une forme à voyelle finale, soit par une forme à consonne.

Une autre remarque plus intéressante, c'est que, parmi les animaux, les uns crient par monosyllabes, et les autres par polysyllabes, et même par roulades. Il y a donc, parmi la gent animale, des « langues », si l'on peut employer ce mot, monosyllabiques tout comme parmi les humains ; il y a des langues monosyllabiques qui semblent tendre vers l'agglutination, ou, pour employer une expression nouvelle, des langues « groupantes », comme le chinois moderne (Voir dans « Psychologie du Langage », le chapitre de P. Merrigi : « Sur la structure des langues groupantes »). Est-ce que, chez les canaris, qui font les délices de mes journées, chez les rossignols, il y aurait des langues à flexion ?

Consultez la « Revue Indochinoise » de 1920-1921. Vous y verrez une longue étude de M. de Fénis, alors professeur à l'Université de Hanoi, sur « Les langages des animaux et de l'homme considérés comme un fait biologique. Ne riez pas. C'est très sérieux. C'est basé sur je ne sais combien de gros livres allemands et sur quelques ouvrages français. « A côté des notions d'histoire naturelle proprement dites, puis de physiologie et d'embryologie qui nous sont indispensables, nous sommes obligés, par la nature même du sujet, de nous occuper de logique, de dialectique, et aussi, beaucoup de musique ». Encore un peu, et il allait oublier la musique. Il ne l'a pas oubliée. Les pages de ce travail sont remplies de notations musicales : pinson, bouvreuil, corbeau (je vous recommande les cris du corbeau), engoulvent, pivert, torcol, alouette, rouge-gorge, rossignol, etc., etc., tous défilent devant nous, et font entendre leurs cris, leurs roulades, leurs trilles, qui sont notées, analysées, disséquées minutieusement. Je vous avouerai que je n'ai pas tout lu. Il y a des considérations sur la musique qui dépassent mes faibles moyens sur la matière. Mais j'ai trouvé grand plaisir dans nombre d'autres pages. Essayez. Mais qui lit les vieux numéros de la « Revue Indochinoise », de nos jours ? D'abord, ils sont introuvables. Et on ne saurait trop s'étonner devant cette constatation,

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

que des publications tirées à des centaines et à des milliers d'exemplaires aux frais de la Colonie, soient aujourd'hui introuvables dans la Colonie. C'est un gaspillage impardonnable.

Revenons aux onomatopées. Il y a les onomatopées physiques, qui rendent les bruits de la nature, les cris des animaux, comme : « craquer, glouglou, brâmer ». Il y a les onomatopées rationnelles, dans lesquelles les sons de la voix semblent s'harmoniser avec l'idée que nous voulons rendre, et la peindre d'une façon expressive. Par exemple, les termes populaires. « Criailler, gueuler, engueuler ». La langue annamite possède une riche collection de ces deux sortes d'onomatopées. Je conseille aux étudiants qui veulent rendre leur langage savoureux, de collectionner ces expressions. Ils en trouveront de longues listes dans le Cours Chéon, où la question est très bien traitée.

A l'époque où je faisais aussi ces observations sur les cris de et les noms des animaux, j'avais comme voisin, à une trentaine de kilomètres, un bien gentil jeune homme. Il débutait dans le Service des Douanes. En ce temps, la vie était dure dans les postes isolés. Beaucoup, pour échapper au mortel ennui, se jettaient sur la femme, sur l'alcool, sur l'opium. Lui voulait faire autrement. Il entreprit l'étude de l'annamite et il parla bientôt, et toute sa vie, avec une remarquable aisance. Il n'a rien publié, mais il a fait partie souvent de Commissions d'examen, pour le baccalauréat, soit dans la Colonie, soit à Aix où il s'était retiré pendant quelques années. Il avait un grand amour pour la nature. J'avais déjà commencé, pour le Muséum de Paris, ma Collection des Fougères de l'Annam central. Il fit lui aussi une collection de Fougères. Il ramassait des orchidées pour des amis du Tonkin. Nous allions de temps en temps ensemble dans la brousse. Mais moi, j'avais, sous les pieds, une semelle de peau durcie par l'usage, qui me permettait de marcher partout sans douleur. Lui, quand il revenait, le soir, après avoir, toute la journée, suivi le fond d'un torrent rocailleux, ou marché sur le gravier des chemins de brousse, il ne sentait plus ses pieds. Il avait la passion de la chasse. Plus tard, lorsqu'il fut à Hanoi, nous allions souvent au col de Tienô, sur la route de Lang-son, où il avait une maison de chasse. Lui se mettait à la poursuite des faisans. Moi je cherchais des oignons de ces magnifiques Lis blancs, des bulbes des beaux Phaius jaunes qui poussent dans ces collines. Si jamais ces lignes lui tombent sous les yeux, qu'il voie là un témoignage de ma vieille amitié et de mon admiration pour la solide connaissance qu'il avait de la langue annamite.

M. Beau fut un bel exemple de ces annamitisants pratiques comme il devrait y en avoir beaucoup, comme tous devraient l'être dans la Colonie.

(A suivre.)

HUMOUR ANNAMITE

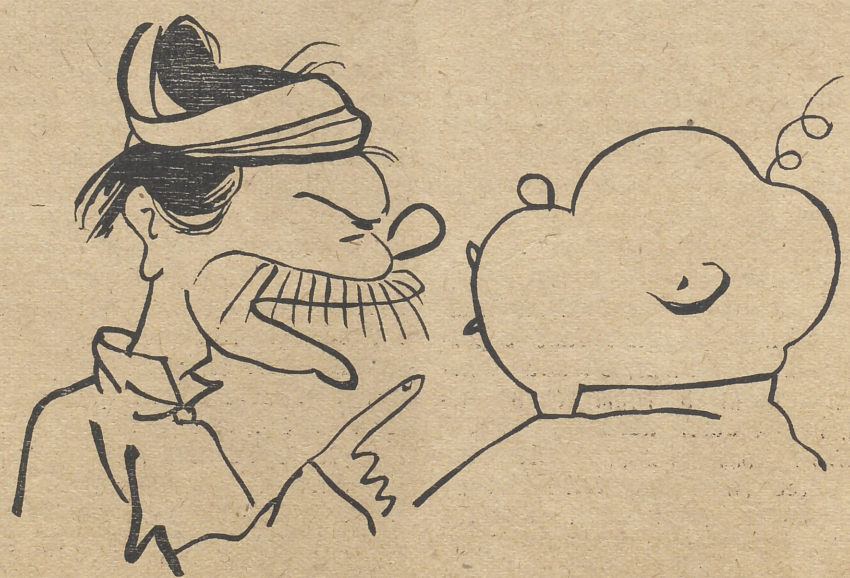

Xa Xê : « Pourquoi les jours sont longs en été et courts en hiver ? »

Ly Toet : « Parce que le soleil est comme vous et moi : il n'aime pas le froid. Alors en hiver il se couche de bonne heure tandis qu'en été il se couche tard. »

(Extrait du *Phong-Hoa.*)

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

AU LAOS

UNE ILE HEUREUSE : KHONG

par KERMARREC

Entre Paksé et Stung-treng, le Mékong étreint de ses bras soudain multipliés, un monde d'îles et d'îlots, que les Laotiens appellent le Si Phan Done (Le Pays des quatre mille îles), comme si le fleuve voulait, avant de se ruer dans les rapides de Khône, s'attarder à flâner dans les canaux ombragés de la région la plus caractéristique du Bas-Laos.

Sertie d'eau, auréolée de ses satellites comme une belle gemme, la grande île de Không offre au voyageur l'enchantement de ses rives.

Après la traversée de l'immense forêt clairière morne et grise, l'œil est soudain charmé par cette végétation de serre aux verts dissemblables, où palmiers, bananiers et aréquiers se pressent, étroitement serrés, dans l'ombre majestueuse des banians et des manguiers centenaires. Des haies vives de cannas et d'hibiscus jettent des notes crues dans la pénombre, toute odorante des étoiles blanches du frangipanier que les femmes piquent dans leur chignon. Çà et là pointent des toits, annoncés par des abois de chiens, des cris d'enfants et le martèlement sourd des pilons à riz.

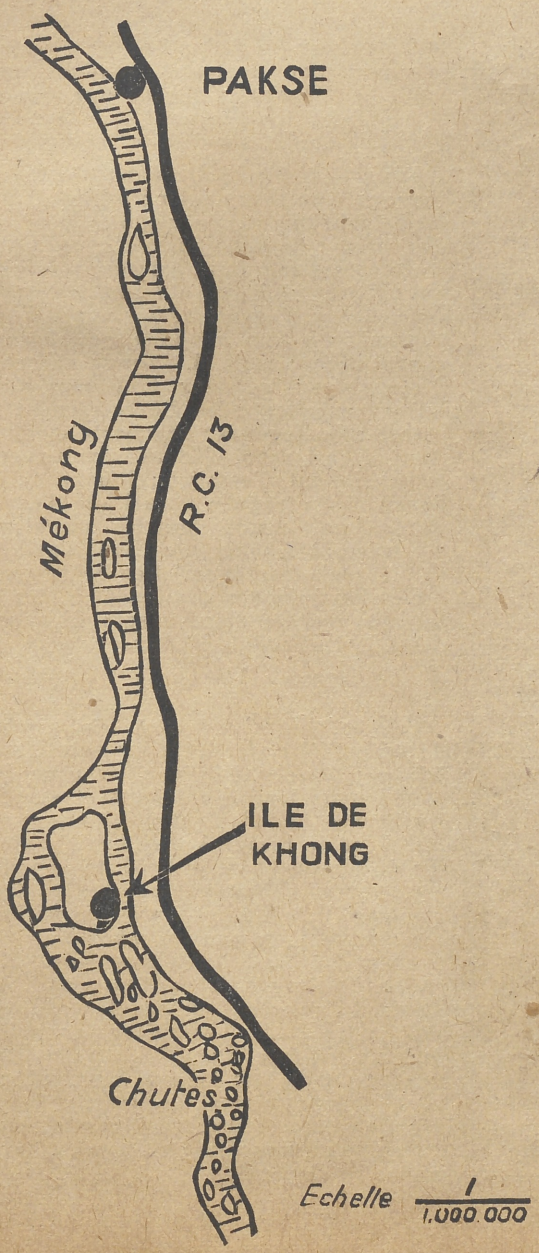

La rive, en effet, est une longue suite de villages, avec leurs maisons aux bois sculptés, plantées de guingois sur pilotis, où s'étirent le matin des théories de bonzes jaunes qui viennent recueillir les offrandes des femmes accroupies. Chaque village entretient une et même deux pagodes selon la richesse de ses rizières qui s'étendent d'une berge à l'autre derrière les jardins, semées de bouquets d'arbres au feuillage argenté et de grands lataniers qui rompent la monotonie de leur étendue verte. Au centre de l'île, une jungle miniature couvre un massif de colline où jacassent des singes gris, que trouble parfois la fuite d'un chevreuil ou d'un cochon sauvage.

La vie est ici heureuse et facile, les pluies chaque année inondent régulièrement les rizières qu'il n'est pas besoin d'irriguer. Les fruits mûrissent sans soins, le fleuve dispense ses poissons, et les troupeaux s'élèvent en liberté dans la forêt et les massifs de la rizière. Aussi la nonchalance laotienne est-elle proverbiale. Dès que le riz de la récolte est enfermé dans les greniers, les fêtes se succèdent, innombrables. Dans la nuit, partout s'entend le sautillement du khène, cette flûte de Pan laotienne qui accompagne les improvisations des chanteuses. Jeunes gens et jeunes filles s'affrontent dans les tournois galants des « Cours d'amour » jusqu'à l'appel de gong signalant la venue du jour et qui disperse les invités en un essaim de pirogues.

Ici rien n'est grave. La nature est accueillante et généreuse, et l'insouciance laotienne finit par tout accorder. Contrée heureuse et pacifique, dernière vision du paradis perdu, Không, oubliée dans les grands bouleversements, poursuit sa vie heureuse au fil des jours qu'emporte le grand fleuve.



Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Les petits artisans de Không

par Claude PERRENS

CECI commence comme un conte de fées : un jour, un ministre qui voyageait en Indochine accompagné de son peintre particulier, vint à Không ; le ministre était pressé ; il cueillit des bouquets de fleurs aux mains des jeunes filles, sourit au décor et repartit ; le peintre avait découvert dans l'assemblage de couleurs que lui offrait généreusement le ciel laotien, la palette de ses rêves ; un désir subit le traversa : vivre à Không ; le peintre obéissant à cet appel impérieux, prit sans autre forme congé du ministre, débarqua, échangea son billet de bateau contre un ticket d'autobus et revint à Không pour toujours.

⁂

M. Leguay a conservé tout son enthousiasme ; rien n'a réussi à faire baisser la flamme qui l'anime : ni le manque de cobalt ou de bleu de Prusse, ni la nonchalance tour à tour délicieuse et insupportable des Laotiens ; son regard clair, ses cheveux blonds, toute sa fraîche jeunesse sont le témoignage d'un parfait équilibre qui se retrouve dans ses compositions, calendrier lumineux de sa vie insulaire.

Le peintre voulait faire école et il lui fallait un atelier ; l'Administration attentionnée et habile mit à sa disposition un atelier-école ; on coiffa d'un toit laotien à triple tiare un hall d'école quelconque ; une femme intelligente et jolie, Mme Patrick Surcouf, fit construire face à la plaque d'argent ou d'or, suivant les heures, du Mékong, une gracieuse maison qu'elle céda à M. Leguay ; les petits artisans laotiens vinrent dans ce cadre qui leur est familier et dont ils devinent peut-être obscurément la perfection, recevoir un enseignement pratique, ingénieux, destiné à maintenir la tradition artistique laotienne.

Ils sont 29, très appliqués à des travaux délicats ; ce sont des artistes complets : ils composent eux-mêmes les dessins de leurs œuvres, cavalcades d'éléphants, généralement à trois têtes, ou de biches apeurées dans des rinceaux de feuillages ; puis, suivant toute une gamme de procédés techniques dont ils possèdent les secrets, ils s'ingénient, à l'aide de petits outils très simples, de soufflets de forge miniature, à composer une boîte à bétel ou à cigarettes, un bol à offrandes, une boîte à poudre ; les mains brunes caressent, modèlent le pâle argent ; un regard appliqué, chaud, presque tendre cisèle une feuille ou une jambe de déesse ; il passe sur tout ce petit monde un souffle léger qui, d'île en île, disperse le parfum des lilas.

Les artisans spécialisés dans le bois jonchent de copeaux d'or leur atelier ; on dirait une armée de lutins fabriquant des meubles pour petite déesse des forêts : ils ont plaisir à donner une âme à ces fragments d'arbre qui ceinturent leurs villages, les ont abrités et bercés ; l'Administration, pratique, soucieuse de l'avenir de ses pupilles, voudrait leur apprendre à être de bons menuisiers, d'honnêtes charpentiers ; mais M. Leguay cherche à en faire des artistes ; les deux tendances s'affrontent, ce qui est excellent : les élèves sauront fabriquer un arrosoir ou façonner une porte et ils n'ignoreront rien de l'art de ciseler un encadrement de fenêtre ou un à-bout d'escalier ; l'écope avec laquelle le bonze de la pagode recueillera l'eau bénite sera ornée d'un Garuda dont les enroulements auront été tracés à Không, et si dans l'avenir les lutrins sur lesquels les bonzes effeuillent tous les jours les bibles bouddhiques continuent à être ornés de volutes légères, ce résultat sera dû au conservatoire des arts laotiens de Không.

⁂

Comme elles sont tristes, les pagodes effondrées de Không ! La vie s'échappe entre les briques disjointes ; les bouddhas déménagent de peur de l'averse sur leur épaule nue et se réfugient chez les bonzes qui ajoutent ainsi un peu d'or, de sérénité, et de beauté à leur humble vie et au décor sec de leur maison de bois et de paille. Les villages pauvres apportent quelques paniers de chaux, quelques bambous et après de laborieux efforts reconstituent un pan de mur ; puis, lassés, abandonnent les bouddhas à leur sort, à leur poussière. Les villages riches font appel à une main-d'œuvre étrangère, passent des contrats, ne négligent aucun frais ; des maçons annamites construisent un édicule banal, comme un vaste pot de crême posé là par hasard, sans goût ; un bain de pied cimenté permet de secouer la poussière du chemin avant de pénétrer dans le temple où il n'y a rien qu'un bouddha qui s'ennuie devant quelques crachoirs dispersés.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

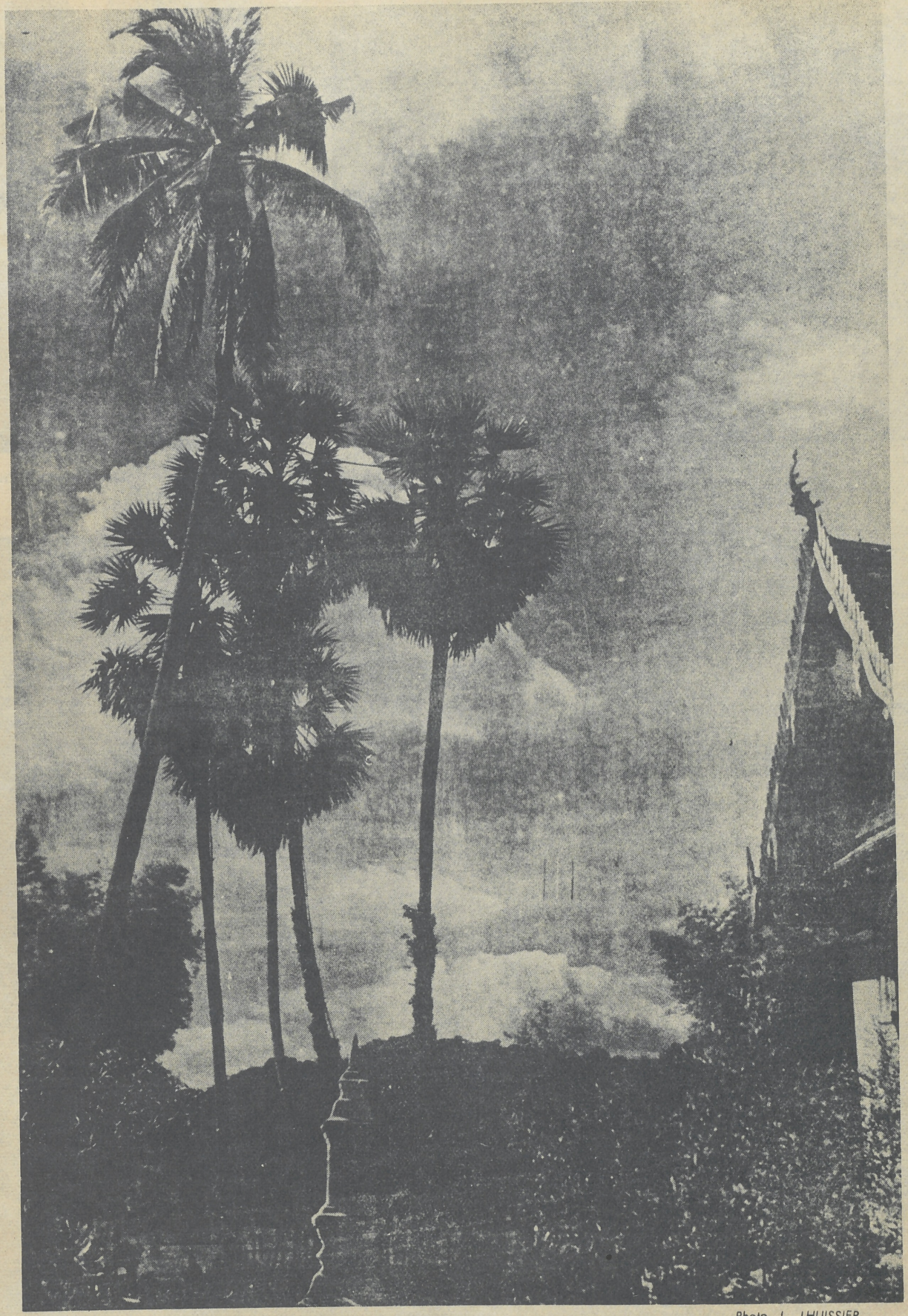

Photo J. LHUISSIER

KHONG. — Tombeau de bonze sous les cocotiers et les borassus.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques



Photo J. LHUISSIER

Dès que le riz de la récolte est enfermé dans les greniers, les fêtes se succèdent, innombrables.



... les bonzes jaunes...

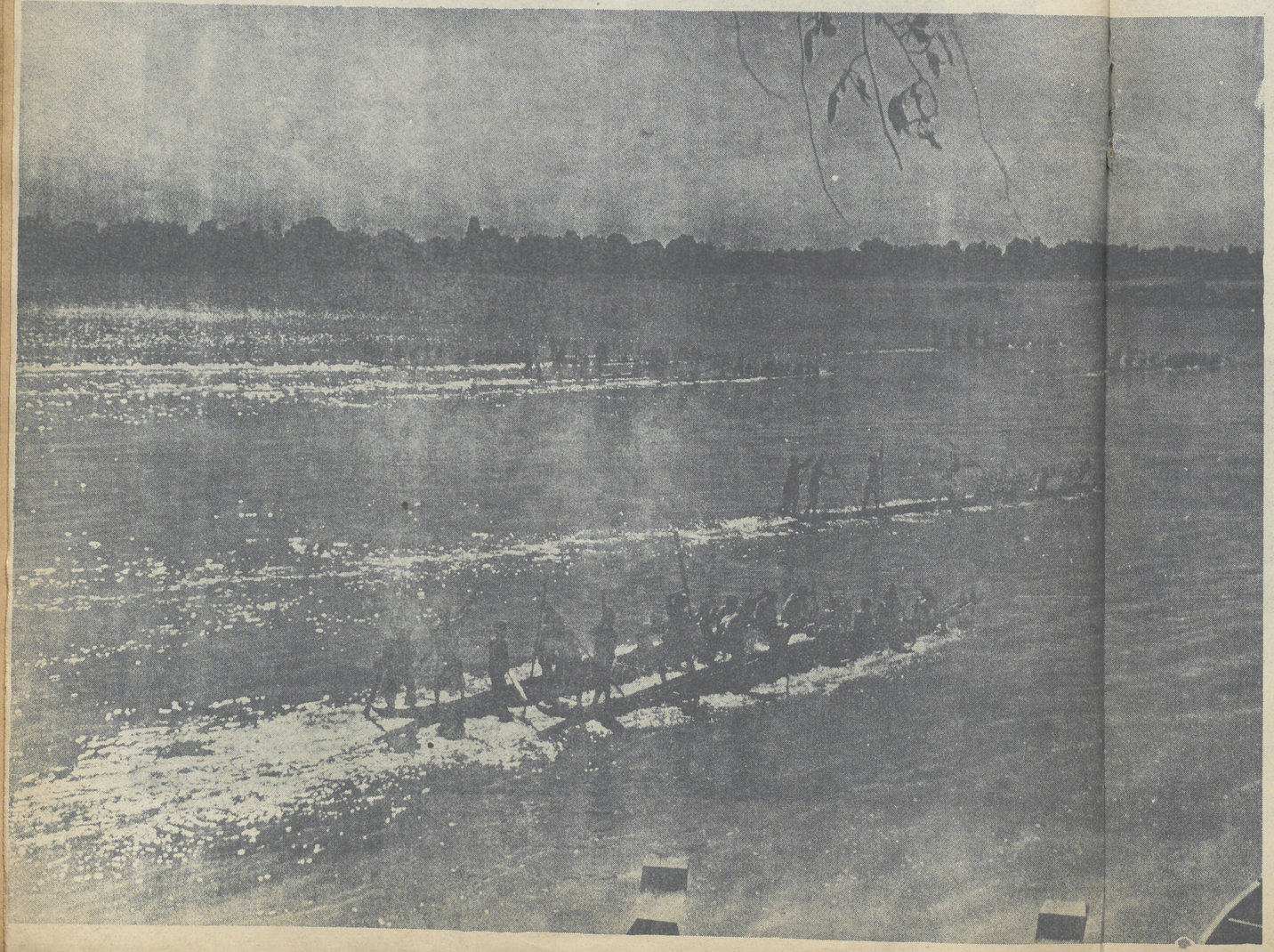

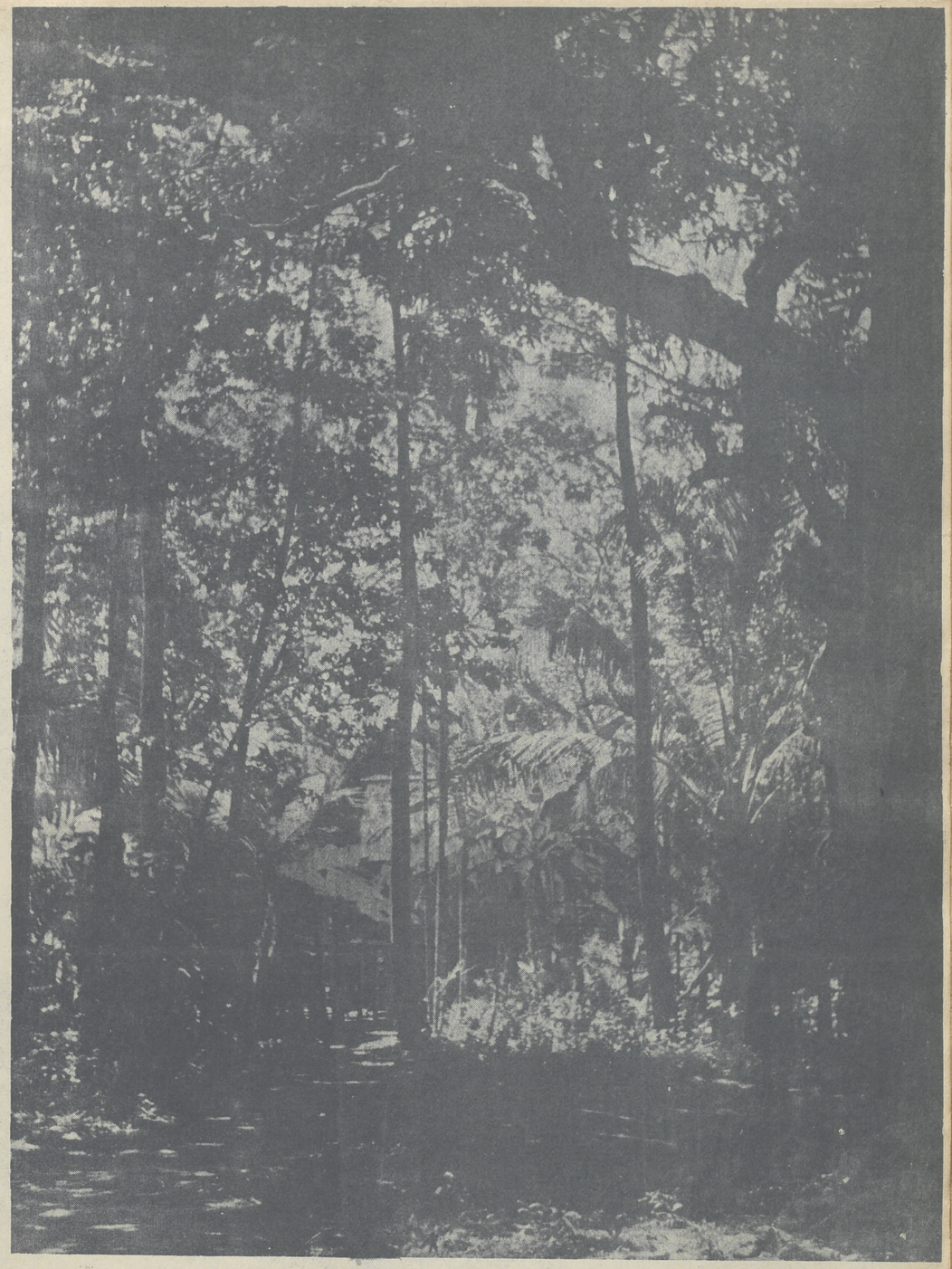

Photos J. LHUISSIER

← Oubliée dans les grands bouleversements, Khong poursuit sa vie heureuse au fil des jours qu'emporte le Grand Fleuve.

↑ L'œil est charmé par cette végétation de serre aux verts dissemblables, où palmiers, bananiers et aréquiers se pressent, dans l'ombre majestueuse des banians et des manguiers centenaires.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

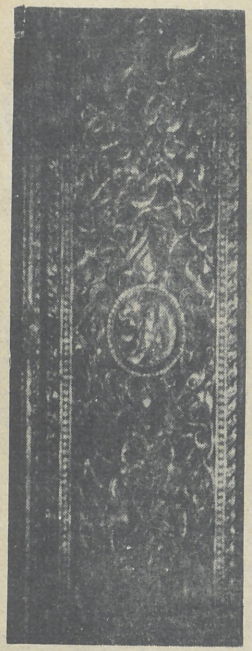

Photo LACROIX

Bois sculpté sur un montant de porte de pagode.



Nang Thévada

(Composition de l'élève THONG SOUNE SANANE, 14 ans.)



← Composition de l'élève MONE (14 ans.)



Photo LACROIX

Coupe laotienne en étain composée et ouvragée par un petit paysan de 14 ans.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

M. Leguay et ses élèves luttent lentement, avec persévérance, contre ces abandons et ces excès de facilités ; l'atelier artisanal reproduit les modèles que conservent certaines pagodes soucieuses de leurs traditions : armoires à manuscrits, bandeaux, festons, guirlandes de fleurs ; ainsi la matière dont sont faits les temples offrira autant de joie au regard que le parfait modèle de la nature.

***

Dans cette île de douceur embaumée, l'art subsiste ; peu de chose peut-être ; l'art laotien n'est qu'un frêle décor mais il ne fallait pas le laisser s'évanouir dans la gloire écrasante des cocotiers et des manguiers ; les petits artisans de Không convaincront dans leurs villages les bonzes trop souvent indifférents de la grâce des ciselures de bois, du charme d'un dessin au creux d'un bol d'offrande, et les jeunes filles — si d'aventure elles aussi sont indifférentes — se laisseront séduire par l'attrait d'un bracelet d'or ou d'une torsade de chignon composés avec goût, avec talent et peut-être avec amour.

Pourtant, j'en veux aux jeunes filles laotiennes ; c'est un fait : elles ne savent plus tisser ; on ne tisse plus pour plaire, on tisse pour s'habiller ; les Laotiennes, du moins celles de Paksé, s'habillent mal, ce qui pour une femme, est impardonnable, même au Laos.

Les jupes ont encore une forme, une bordure laotiennes ; mais je voue à tous les enfers bouddhiques les chemisettes vaporeuses en soierie-fantaisie ; on porte l'écharpe en sautoir comme un fichu hâtivement noué ; on utilise au besoin une serviette-éponge, sorte de ficelle-symbole. Mélancolique destin des écharpes ! N'y aura-t-il plus de couleur au Laos que dans le ciel où les effilochements de nuages au soleil couchant tressent des écharpes-regrets pour jeunes filles oublieuses ?

Afin de remédier à cette désaffection, M. et Mme Blanchard de La Brosse ont créé à Paksé un atelier de tissage ; leur succès est encourageant : sous leur intelligente direction, les fils dénoués au vent de l'indifférence se renouent en tissus élégants ; les écharpes offrent à nouveau leurs motifs logiquement combinés avant de s'enrouler sur de belles épaules.

Souhaitons que l'Atelier artisanal de Không soit complété par des élèves féminines qui réapprendront ensuite à leurs contemporaines l'art de s'habiller ; les fils d'or et d'argent font défaut, mais le coton se prête au jeu des couleurs ; M. Leguay trouvera de nouvelles compositions et sauvera la tradition tout en lançant des modes nouvelles et jolies.

***

C'est ainsi que les voyages des ministres en Indochine ont quelquefois leur utilité.



Université Côte d'Azur. Bibliothèques

L'École des Arts appliqués de Không au Laos

par Marc LEGUAY

L'île de Không, la plus grande du groupe des « Si Phan Done ».

Le Mékong, immense et majestueux, enlace un paysage délicieusement mystique. Une montagne et ses tombeaux ; peut-être un espace et des arbres très droits, frange de verdure semblant descendre de quelques baldaquin céleste.

Paradis végétal où la vie se déroule souple et sereine et aux rives duquel de vieilles pagodes, œuvres d'un peuple artiste et rêveur, témoignent des anciens jours.

Pagode où le soleil dessine des ombres claires et d'où vers les cieux calmes monte le son des gongs.

Prière. Heure des offrandes et d'une quête symbolique.

Bonzes inondés de clarté et dont l'or des toges rayonne parmi les choses.

Travaux où chacun va sans conviction.

Fêtes : plaisirs des yeux. Défilé de jeunes filles, étoffes chatoyantes, dévergondage de couleurs ; rythme des cymbales et des khènes ; éléments d'une complainte, d'une chanson ou de rires.

Le charme de l'île résulte de l'influence végétale et de l'influence du fleuve, le voyageur y éprouve toujours une surprise et un repos, il distingue vite la voix du passé dans le va-et-vient du Laotien aux pagodes, aux fêtes, aux rizières.

Comment le cadre offert par Không, sa situation, sa richesse artistique, n'eussent-ils pas retenu l'attention de l'Amiral ? Son goût pour les lettres et les arts devait le déterminer à encourager dans le milieu où les vieux artistes du Bassac tirèrent le plus pur de leur inspiration, une école dont le but est de recueillir, avant leur disparition, tous les éléments de l'art laotien ; de reformer des artisans, fidèles héritiers des traditions d'autrefois.

Conçues sur un plan modeste et à la mesure des ressources du Laos, deux Sections sont constituées, orfèvrerie et sculpture sur bois. Trente jeunes garçons de treize à quinze ans, recrutés parmi les anciens élèves des écoles primaires et des pagodes s'y préparent ; ils suivent pendant une année des cours communs de dessin, de modelage, de gravure, d'enluminure et sont ensuite affectés à l'une ou l'autre section où, en trois ans, ils apprennent leur métier.

Chaque année, l'atelier rendra huit artisans au Laos. Grâce au goût ancestral de la population, ces orfèvres, ces sculpteurs, peu nombreux, trouveront, sans sortir de chez eux et pendant de longues années encore, un travail compatible avec la libre vie laotienne.

Les affinités du Lan-sang avec le Cambodge permettent d'envisager la création future d'un organisme inspiré des corporations artisanales cambodgiennes.

Les principaux motifs d'art qui guident les travaux sont relevés sur d'anciens objets, armoires à manuscrits, coupes à offrandes, bijoux, etc...

L'interprétation laotienne des divinités et animaux fabuleux des Panthéons bouddhique et brahmanique est réétudiée, les élèves arrivent rapidement à les recomposer pour de nouveaux motifs d'inspiration personnelle.

Les premiers travaux d'orfèvrerie exécutés sur étain méritent une mention spéciale, une coupe composée et ouvragée par un petit paysan de quatorze ans a été exposée à Vientiane et a retenu l'admiration de nombreux visiteurs français et laotiens.

L'effort artistique réalisé sous l'énergique impulsion de l'Amiral, la bienveillance toute personnelle avec laquelle il veut bien le suivre, prouve au Laos le souci qu'apporte partout la France, à sauvegarder et à développer les aspirations nationales.

La population l'a fort bien senti ; elle témoigne en toute occasion sa confiance dans l'œuvre entreprise : elle accueille avec empressement, parmi la nouvelle élite les jeunes artistes et proclame ainsi son inébranlable foi dans le plus beau Laos et la plus grande France.

(Bois gravés d'après les motifs dessinés par l'élève Bout Keo, *14 ans.)*

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

SOUVENIRS

Cet animal n'est pas méchant...

par H. de MONESTROL

Dédié aux grandes personnes pour lesquelles le tigre est un épouvantail à l'égal du loup pour les petits enfants.

Ce samedi 19 août 1927, j'avais quitté Nha-trang l'après-midi par le train allant sur Saigon pour me rendre à la station voisine de Hoa-tân, dans l'intention d'y coucher et d'ascensionner le lendemain, à la première heure, le Cô-Hinh, ce massif montagneux que contourne la voie ferrée avant d'arriver à Nha-trang.

A l'époque, vivaient encore sur ses sommets, herbeux ici, boisés ailleurs, quelques petits groupes de gaurs et d'éléphants...

Arrivé à Hoa-tân vers la fin de l'après-midi, et la pluie s'étant mise à tomber, je restai dans la Garderie Forestière, qui devait être mon asile de nuit, renonçant à faire avant la fin du jour une petite tournée aux environs immédiats.

Dans la forêt, on se couche « comme les poules » ; ayant tranquillement terminé mon repas, pendant qu'une petite pluie fine continuait à tomber, je fis installer mon lit pliant sous l'étroite véranda de la case. Dehors et sans moustiquaire, car il n'y avait nul moustique, malgré la saison et le voisinage immédiat de la forêt, j'aurais plus frais et dormirais mieux.

Je laissai dans cette case mes armes, mes bagages et mon cuisinier ; le Garde forestier annamite me souhaita « bonne nuit » et verrouilla ses portes : il était 20 heures...

Bien des gens se figurent que la nuit en pleine forêt on entend les fauves rugir, les cerfs bramer, les chevreuils aboyer à chaque instant. C'est une erreur : on entend les grillons, quelque cigale et de temps à autre un « tokê », dont le cri seul résonne au loin ; le grand orchestre, barrissements, rugissements, mugissements, est vraiment exceptionnel.

A 4 heures, je sonnai le réveil pour faire préparer mon café et partir avant le jour ; puis je me mis en route dès qu'on y vit assez clair pour voir où poser les pieds.

Une heure et demie plus tard, après une escalade dans la buée matinale et les hautes herbes mouillées de rosée, j'arrivai sur les sommets de la montagne. Bientôt je tombai sur les traces d'un petit groupe d'éléphants que je rejoignis deux kilomètres plus loin : cinq grandes femelles... Je les contemplai un quart d'heure, assis à une cinquantaine de mètres, puis continuai ma route.

Après trois heures de marche par monts et par vaux, n'ayant rien vu que les traces vieilles de deux jours d'un gaur solitaire et trois ou quatre biches qui me regardaient bêtement approcher (belle cible pour un novice), je me décidai à prendre le chemin du retour, ne voulant pas manquer la locomotive haut-le-pied qui passait chaque dimanche vers 13 heures pour aller à Nha-trang remorquer le train de nuit sur Saigon. Sur la présentation de mon billet de retour, j'avais une petite place entre les tampons d'avant.

Mais, avant de redescendre, je m'assis sur le monolithe émergeant d'un sommet, pour me consoler, comme souvent, d'une chasse infructueuse par la contemplation d'un beau paysage. Le panorama que j'avais sous les yeux en valait la peine ; à l'est, la mer se fondant à l'horizon avec le ciel ; à l'opposé, l'enchevêtrement des sommets de la chaîne Annamitique ; au nord, la baie de Nha-trang, ses îles, les montagnes qui l'enserrent et leurs cols ; enfin au sud, la plaine de Hoa-da, la lagune et la baie de Cam-ranh, jusqu'à Phan-rang et au-delà... C'est autre chose de voir un paysage du sommet d'une modeste montagne de 600 mètres ou des coussins d'une conduite intérieure. Ce spectacle n'avait rien de nouveau pour moi, car plus d'une fois déjà, je l'avais admiré, mais je restai encore cette fois en contemplation plus d'un quart d'heure en laissant aller ma rêverie... Si d'un coup de baguette magique, je pouvais faire reculer l'horloge du Temps de mille, dix mille, cent mille ans et au delà, que verrais-je à mes pieds ? La mer, sans doute, là où sont aujourd'hui des plaines ; mais quelle faune ?...

L'heure avançait, le soleil chauffait, je commençai alors la descente, exercice plus fatigant à cette heure que la montée dans la rosée et à la fraicheur du matin...

Quand j'arriverai au poste forestier, je commençai par me désaltérer, pendant que le coolie qui m'avait suivi commentait avec d'autres indigènes, ma sortie du matin. Puis, le garde forestier s'étant approché me dit : « Monsieur, un tigre est venu vous rendre visite cette nuit... — ?... — Oui, pendant que vous dormiez, un gros tigre est venu jusqu'à vous. Ce n'est qu'au lever du jour et après votre départ que j'ai vu ses traces : venez voir ». Et il me conduisit sous la véranda, là où était encore mon lit pliant. Un sentier d'un mètre de large séparait cette petite véranda d'un grand carré de patates nouvellement repiquées en terrain sablonneux. On y voyait sur ce sol mou, détrempé par la pluie de la veille les larges empreintes bien nettes d'un beau tigre venu du fond du jardin, à quarante mètres de là. Il s'était avancé vers moi ; puis s'était arrêté pour obliquer ensuite sur sa droite et gagner à grands pas, comme l'indiquaient ses foulées plus espacées, des massifs de bananiers à vingt mètres de là.

Le garde forestier m'expliqua alors que, la

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

semaine précédente, ce tigre lui avait pris ses trois chiens et qu'il revenait depuis presque chaque nuit dans l'espoir de trouver encore une proie.

Il s'excusa de n'avoir pas pensé à me prévenir la veille... Oubli volontaire peut-être, mais je lui répondis que c'était sans importance, car les tigres que je rencontrais parfois de jour me faisaient trois « lays », même si j'étais sans arme, puis disparaissaient au plus vite.

J'avais dormi profondément près de huit heures de suite ; mais, si je m'étais éveillé et, ouvrant les yeux, avais aperçu à me toucher la face bariolée du « Rayé », j'aurais certainement cru rêver.

Quant à lui, quelles furent ses impressions ? Je suppose que ce n'est qu'au dernier moment qu'il flaira l'odeur abhorrée de l'humain, d'un humain inconnu. « Ce bloc enfariné ne me dit rien qui vaille... » et il s'éloigna aussi discrètement, mais plus vite qu'il n'était venu.

Il m'était arrivé déjà une dizaine de fois de « marcher sur un tigre » dormant dans les herbes, j'entends par là de le lever entre trois et cinq mètres ; une fois même ils étaient deux ; ou de me trouver nez à nez à courte distance au tournant d'un sentier ou à la descente d'un « suôi ». Le fauve avait disparu presque toujours sans me laisser le temps d'épauler. Mais c'était de jour et, en ces occasions, il avait reconnu « la bête verticale » éveillée et en action ; celle que tous les animaux redoutent d'instinct, tandis que cette nuit-là, j'étais une proie toute offerte à hauteur de sa gueule.

Cet incident ne fit que fortifier ma conviction que l'Européen n'a rien à craindre d'une rencontre fortuite avec un ou plusieurs tigres — je n'en ai jamais rencontré plus de trois adultes ensemble —, toujours le fauve fuira.

Cependant, je terminerai en priant le lecteur de ne point me faire dire ce que je n'ai pas écrit. A mon avis de vieux chasseur, le tigre est parmi les animaux dits dangereux, le plus dangereux en tous terrains, s'il voit son agresseur ; qu'il soit blessé ou manqué, sa charge est foudroyante, impressionnante et bien difficile à éviter ; il n'est pour l'arrêter qu'une balle bien placée ; on n'a pas le temps d'une deuxième. A ceux qui ont les nerfs sensibles de ne pas s'y frotter.

« Cet animal n'est pas méchant, quand on l'attaque il se défend. »



Université Côte d'Azur. Bibliothèques

LES MƯỜNG

Les passages entre guillemets de cet article sont extraits d'une étude qu'a bien voulu nous remettre Mme E. CASTAGNOL.

MƯỜNG en annamite signifie pays ou territoire. Par extension, il est usité pour désigner des tribus qui habitent le territoire montagneux par opposition au delta.

HABITAT DES MUONG.

Les Mường sont répandus principalement dans la province de Hòa-Bình, où elle englobe les quatre cinquièmes de la population. Sur la rive droite du fleuve Rouge, ce groupe ethnique s'épanouit en une nappe assez étendue poussant ses ramifications jusqu'à Yên-Báy. Vers l'est, on retrouve ses prolongements dans les provinces de Sơn-Tây, Hà-Đông et Ninh-Bình. Dans le sud, les Mường forment un groupe important dans la zone montagneuse du Thanh-Hóa, ou en quelques noyaux épars jusqu'au nord du Quảng-Bình.



ORIGINE.

Les Mường parlent une langue nettement distincte de celle des Thái. Par contre, leur dialecte présente des affinités certaines avec l'annamite. Il est difficile néanmoins, d'avancer sur leurs origines la moindre affirmation. Il est possible qu'ils soient issus d'un rameau du peuple annamite qui, lors de la conquête chinoise aurait émigré dans l'arrière-pays. Mais rien ne l'établit avec certitude et la parenté de leur langage avec celui des occupants du delta, n'est peut-être que le résultat d'un voisinage séculaire. Un de leurs dictons dit de façon succincte par quoi ils se distinguent des Annamites : « Cơm đồ, nhà các, đák quạc, lợn thui, ngày lui, khoảng tới », ce qui se traduit : Riz cuit à la vapeur ou à l'étouffée ; cases sur pilotis ; eau portée sur l'épaule (dans un long tube de bambou, récipient inconnu des Annamites) ; porc flambé (les Annamites échaudent le porc pour faciliter l'enlèvement des soies) ; jour en retard, mois en avance (le 1er jour du mois Mường correspond au 2e jour du 12e mois annamite). — (D'après MALLERET.)

A un autre égard, l'habitat respectif des Thái et des Mường semble indiquer que l'installation des seconds dans le pays montagneux, s'est effectuée très tôt. Ils occupent en effet de larges cuvettes alluviales, tandis que les premiers ont dû

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

se contenter en amont, des vallées étroites, dont le sol est moins riche et peu profond.

Type physique.

« Par leur type physique, les Mường ressemblent certainement aux Annamites, mais les particularités dites mongoloïdes sont nettement atténuées.

Au point de vue esthétique on ne peut guère parler de beauté, on ne peut non plus affirmer qu'ils soient laids. Leur manque de résistance au climat a peut-être effacé des côtés plaisants de leur type. Certaines jeunes filles ont une finesse d'attache réelle et une grâce de buste qui les rend charmantes à voir, quand elles sont gaies et souriantes. Et les hommes ont parfois une allure fière qui leur sied.

L'habitation muong.

... Palissadé de nattages de bambous et de pieux — protégé ainsi contre les fauves —, le village muong est fait de cases rapprochées.

De fortes colonnes surélèvent l'habitation a environ deux mètres du sol ; les fûts des pilotis de la case permettent une division facile de toute la surface de plain-pied où se garent les instruments aratoires ; on installe là aussi étable et poulailler.

On pénètre dans le logis lui-même par une échelle placée sur le côté et qui donne accès à une avancée — sorte de porche à auvent — sur laquelle s'ouvre la porte.

La case est souvent vaste, de forme carrée ou rectangulaire. Elle utilise les matériaux de construction que la forêt et la rizière lui procurent : le bois pour les colonnes et la charpente, le bambou pour les planchers, les parois et les divisions intérieures, la paille pour la couverture.

La division des cases est simple.

Près de l'entrée, si la condition de famille le commande, on réserve une surface nue, qui tient lieu de salle de réception et contient un lit de camp et l'autel des ancêtres ou bien quelques tables et chaises.

Ensuite, sur un même côté, se pratique tout le compartimentage habituel, permettant la cohabitation de grandes maisonnées — des rideaux de séparation complètent les divisions fixées.

A l'autre bout de la case se rangent les réserves diverses : jarres, bahuts, paniers, tout ce qui est nécessaire à la vie simplifiée des habitants.

Au centre de la case est le foyer, sorte de grand carré de terre damée maintenu par un cadre débordant, qui forme siège.

Là est le vrai centre de cette habitation très pauvre en mobilier.

Tandis que l'eau bout dans le réchaud, que le trépied de fer maintient au-dessus du feu, et que le riz cuit en son tube de bambou, on vient allumer la pipe, causer et rire...

Le vêtement.

L'habillement ne distingue guère le Mường de l'Annamite : il porte cependant un turban souple noué, roulé sur la tête et son vêtement est serré à la taille par l'attache du coupe-coupe.

Les enfants sont vêtus de la même façon que leurs parents. Comme les femmes, ils portent quelques bijoux, bracelets d'argent, aux poignets et aux chevilles, et des colliers ; ce sont de menus travaux de l'orfèvrerie annamite ou thai.

Par contre, un vêtement traditionnel habille l'élément féminin.

Voici sa composition. D'abord une jupe de cotonnade bleue, très foncée, faite de plusieurs lais cousus ensemble et qu'on replie sur le devant (ou sur le côté droit) ; de multiples ceintures de soie maintiennent le vêtement fixé à la taille — ainsi les villageoises les raccourcissent pour la marche — ; au-dessus de ces ceintures apparaît le « cloc vanl », qui est en fait la partie supérieure de la jupe ; deux bandes de beaux tissus à dessins géométriques, ou symboliques, en sont la décoration. Le buste étroitement serré par ces broderies, est en partie couvert par la courte veste blanche, ouverte devant et à manches collantes, qui complète le costume.

La tête est une boule blanche. Un carré de cotonnade plié en triangle — placé bas sur le front, se noue sur le chignon.

Souvent les jeunes filles portent des ceintures de couleurs vives et des fichus de tête et des vestes d'un bleu vif. Des cotonnades brunes les remplacent pour les travaux des champs et par mauvais temps, tandis que de sombres tuniques de soie sont portées aux fêtes.

Enfin, le « cloc vanl » (1) remplacé par de la toile blanche et l'écheveau de fils blanc roulé à la taille, supprimant le bariolage des ceintures. sont signes de deuil.

Genre de vie.

« La rusticité des Mường apparaît en toutes choses et maints détails en témoignent. C'est ainsi qu'on ignore le port de toute chaussure. On circule dans ce pays, dont la mise en valeur est faible, en utilisant le cheval et quelques mauvaises carrioles, mais c'est la marche et le portage qui sont de règle. Aucun moyen de transport n'est propre au Mường, qui ne connaît ni routes, ni chemins, sauf ceux de l'Administration française. Rencontre-t-on des habitants, hommes, femmes, enfants, ils portent au côté un coupe-coupe suspendu à la taille par sa gaine de bois ; il est toujours à portée de la main,

(1) Robequain appelle « cap quan » ce qui se nomme dans la province de Hoa-binh « cloc vanl ».

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

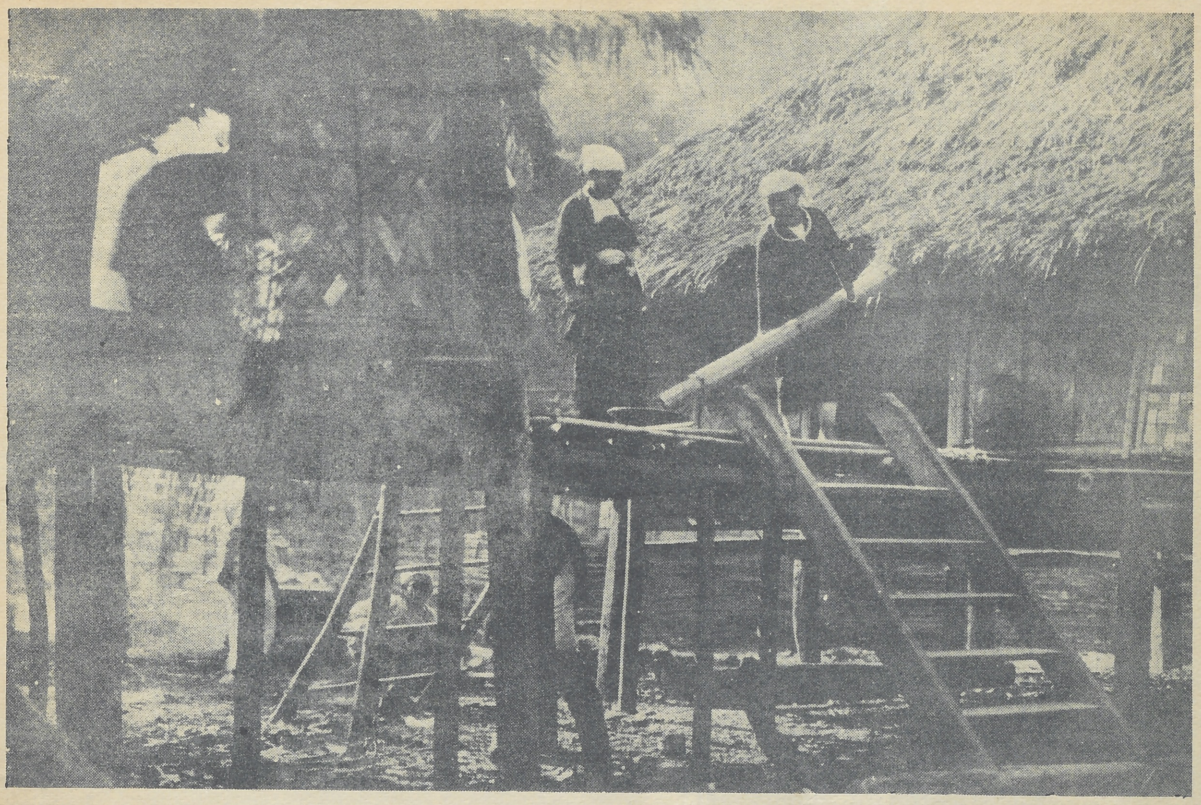

La maison Muong.



Si l'on croise des femmes hors du village,
elles ont une hotte sur le dos ou tenue à l'épaule.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques



1 ↗ Photos LE-DINH-CHU ↙ 2



3 Photo VO-AN NINH



1. — Jeune Muong de Hoa-Binh. On remarque le « cloc vanl » sur les seins.
2. — A l'aide de gongs de tailles diverses, les jeunes filles jouent d'antiques mélodies.
3. — Jeune beauté Muong.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

étant à la fois arme et outil. Si on croise des femmes hors du village, et qu'elles ne travaillent pas aux champs, elles ont une hotte sur le dos, qui est fixée au front par une attelle — ce qui laisse les deux mains libres —, ou tenue à l'épaule ; les tubercules et les fruits trouvent place au fur et à mesure des cueillettes ou des trouvailles.

La vie de la case est une paisible existence réglée par la femme ; dès l'aube elle fait actionner le pilon, le décortique, placée sous l'avancée de la case, et prépare à manger pour chacun : gens et bêtes

Tout en élevant ses enfants, la femme file le coton nécessaire pour lé tissage des vêtements ; elle peut du reste s'aider d'achats faits au marché (ce qui va lui être difficile dorénavant), sauf en ce qui concerne l'habillement des femmes.

Comme elle est très occupée, ce sont les jeunes filles surtout qui accompagnent les hommes à la rizière, où les vieilles femmes trouvent aussi à s'employer.

Notons que le rôle de la femme est apprécié à sa juste valeur car trois choses sont préjudiciables en ce pays : « Sotte femme dans la maison, buffle paresseux, serpe ébréchée ».

Tandis que la femme est surtout maintenue au village, la vie de l'homme est toute de plein air.

D'abord son travail amène le Mường à la rizière ; il va aussi aux champs où se cultivent le maïs, le coton et des produits secondaires.

Mais il sort souvent pour d'autres raisons. D'abord, il est chasseur. Seul, il abat le menu gibier. Il restera aussi des heures à guetter les écrevisses, se faufilant sous les pierres de ruisseaux clairs et limpides. On poursuit à plusieurs la tortue, dont la chair est appréciée pour les soupes. Mais c'est surtout la chasse au fusil, organisée d'accord avec le seigneur, qui le tient longtemps dehors et qui l'amène loin de chez lui à la poursuite du fauve.

Il lui faut aussi aller en forêt ; là, il choisit fût et bambous nécessaires aux constructions, aux réparations des cases, aux ventes mêmes. S'il est notable, il doit assister le seigneur en toute affaire : le va-et-vient est continuel entre sa case et la demeure seigneuriale.

Enfin, il y a les allées au marché ; le Mường s'y rend pour vendre quelques rares produits en excédent : volaille, noix d'arec, etc., qui lui procurent le peu d'argent nécessaire ; les femmes, maussades et effarouchées, les accompagnent. Ces marchés ont de l'attrait pour les hommes, ils enchantent aussi les jeunes filles. A Hoà-Bình, à Chợ-Bờ, à Suyut on voit à ces occasions toutes sortes de gens. Les Thai noirs viennent se ravitailler en sel, en riz : ce sont d'alertes gaillards que des barques « effilées comme la navette », disent les Annamites, portent sur l'eau. On y voit des Man qu'accompagnent des femmes brusques, hautaines et fortes commères chargées de marmaille, parées de broderies et de bijoux ; ces montagnards apportent du maïs, des plantes pharmaceutiques et des fruits des forêts et surtout, grands voyageurs, ils véhiculent les nouvelles.

Les Annamites avec leurs étalages disposés à même le sol discutent, pressent le client, vendant le riz, la porcelaine, les ustensiles divers, les poissons séchés et les tissus des vêtements de fête ou de travail. Partout ces jours-là on peut acheter de la viande ; et déguster de la bière...

On voit des combats de coqs, motivant des paris ruineux mais passionnants...

Les sorties, les fêtes traditionnelles, les mariages de chefs, les enterrements viennent rompre la monotonie de la vie campagnarde. Mais ce sont des fêtes d'un caractère local que l'on célèbre à l'occasion du riz nouveau, ou de sa récolte qui réjouissent la jeunesse. Le jeu préféré est une lutte qui oppose filles et garçons se lançant une pelote qui passe à travers un anneau, haut placé sur un mât : alors les chants, les plaisanteries, les rires battent leur plein ! »

Organisation sociale. Le seigneur.

Le villageois mène une vie réglée par le seigneur, dit thô làng, lequel vit à part.

Nous retrouvons aussi cette protection de nattages comme clôture à la demeure féodale, qui groupe plusieurs cases et des greniers.

Cette barrièère élevée, par le nombre de ses bandes tressés, dit l'importance de la famille à qui appartient le domaine seigneurial ; la porte de bois à double battant s'ouvre avec méfiance sur une seconde porte... Cela fait penser aux ponts-levis et aux précautions d'antan ! (1)

Là, vit donc le Thô-lang, ce chef incontesté dont le ciel a autrefois désigné l'ancêtre, et qui, doué de force prodigieuse, sut quelles luttes soutenir pour sauver le peuple Mường de la destruction et de la barbarie ; il sut aussi instaurer les règles de vie lui convenant.

L'assistance céleste s'est souvent manifestée en pays muong. C'est grâce à des êtres transcendants (2) que Kun-Kan, un grand thô làng, put apprendre aux villageois à construire leurs cases, à domestiquer les animaux. La culture du riz, le tissage furent aussi enseignés sur les ordres du Ciel.

Nous voyons que de nombreux villages font partie d'un même domaine et que l'obéissance

(1) Mlle Cuisinier. — Conférence 1938, Université Hanoi.

(2) Chéon et Landes. — *Légendes de la province de Thach-bi* (Manuscrits de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, Hanoi).

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

et le travail de chacun sont dus au seigneur ; il ne s'agit pas là du servage antique. Le thô làng est chef de tribu avant tout.

Construit-on la maison du chef, chacun lui doit son travail, mais ce travail en commun est dû pour toute autre construction du village. En somme ce chef compte sur une assistance plus étendue, mais du même ordre.

Le rôle social du Thô-lang consiste à juger et à répartir. De même qu'il assure un partage égal des terres entre les villageois, de même il distribue les récoltes engrangées chez lui. Il a part à tous produits. Mais chacun garde en propre ce qui résulte de son activité, quitte à le sacrifier en cas de nécessité à l'intérêt du seigneur. L'arbitraire ne semble régner qu'exceptionnellement chez ce peuple à mœurs assez douces.

Signalons une coutume curieuse qui veut que la femme première du thô làng lui soit choisie par les villages : ceux-ci paient les frais occasionnés par la venue de la jeune épousée et on régale toute la tribu, ce qui augmente ainsi les chances de prospérité du groupe.

L'importance de certaines « Bà mường » est, dit-on, telle que leur autorité peut s'exercer des années durant parfois, quand par le fait de la mort du seigneur, son fils est inapte à lui succéder.

Mais le seigneur ainsi pourvu est libre de se choisir d'autres femmes : il n'y manque pas ! Toutefois seuls les fils de femmes légitimes peuvent hériter et succéder ; le droit d'aînesse est en usage chez petits et grands.

La chasse (1) est aussi une des occupations du thô làng : elle est une nécessité, car le tigre et la panthère abondent dans les forêts ; souvent elle est un sport pour lequel les meutes de chiens sont dressées ; elle est aussi un entraînement en des régions où existent des pirates et des contrebandiers.

L'instruction ne tient pas une grande place dans la vie des Mường, néanmoins, il existe des esprits éclairés qui s'intéressent aux écrits anciens : certains thô-lang sont des lettrés (2).

Les familles nobles instruisent quelque peu les femmes ; en tous cas celles-ci pratiquent jalousement les traditions ; il importe qu'elles soient d'habiles tisseuses. Elles connaissent avant tout ce travail compliqué qui se fait à l'aide de deux chaînes, dont on entrecroise les fils, tissage utilisé pour les bandes à dessins variés et traditionnels des « cloc vanl ». Par leurs soins toutes les femmes de la tribu en sont munies. Ceci est une coutume spécifiquement mường.

Ces dames Mường connaissent la musique et leur vie se passe, comme autrefois à l'époque féodale en Europe, à initier les jeunes filles à tout ce domaine artistique.

Aussi quand on est reçu dans une famille Mường, non seulement le repas est-il de belle tenue et les conversations agréables — car on sait raconter les légendes d'autrefois —, mais encore pour vous plaire on fait chanter les jeunes filles réunies que violons et flûtes accompagnent, ou bien ce qui est fort harmonieux et encore particulier au pays, à l'aide de gongs de tailles diverses les jeunes filles jouent d'antiques mélodies... » (Mme E. CASTAGNOL.)

---

(1) P. GROSSIN. — *La province muong de Hoa-binh*, Rev. Ind., 1926.

(2) QUACH-DIÊU. — *Hoa-binh quan lang su-luoc* (in *Nam-Phong*, Hanoi, octobre-novembre 1925).



DU 4 AU 10 AVRIL 1944

Pacifique.

Selon un communiqué du G. Q. G. nippon, l'aviation japonaise serait entrée en contact entre le 29 mars et le 1er avril avec une puissante escadre américaine navigant dans le sud des îles Carolines. La flotte américaine aurait subi les dégâts suivants : 2 croiseurs coulés, 2 cuirassés, 2 porte-avions et quelques autres navires de moindre importance auraient subi de graves dommages.

L'aviation américaine dans le sud-est du Pacifique a manifesté de l'activité successivement sur :

Le 29 mars les îles Palau (à 550 milles dans l'est des Philippines), Hollandia, sur la côte nord de la Nouvelle-Guinée avec 500 bombardiers ; l'aérodrome de Moen (groupe Truck), des installations nippones dans les îles Greenwich, divers objectifs en Nouvelle-Guinée, en Nouvelle-Bretagne, à Bougainville et à Wolei (groupe Truck) ; le 30 mars les îles Palau, Yap, Uhili ; le 31 mars, Wolei (groupe Truck) ; le 2 avril, Rabaul avec 200 avions ; le 3 avril, 4 positions nippones dans les Marshall ; le 4 avril, les îles Wotjé, Moen et Dublin (groupe Truck) et Ponapé (îles Carolines).

Le département de la marine américaine a annoncé que depuis l'occupation des atolls Kwadjalein et d'Eniwetok dans les Marshall, 12 autres atolls du même

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

archipel avaient été occupés après avoir été l'objet de reconnaissance de la part des forces américaines.

Birmanie.

Dans le secteur d'Imphal, les troupes nippones, après avoir coupé la route d'Imphal à Kohima à environ 20 milles au nord d'Imphal, ont progressé vers le nord et, selon certaines informations non confirmées, se seraient emparées de Kohima le 6 avril ; l'offensive des forces nippones dans ce secteur est dirigée vers Dinapur, important centre ferroviaire où passe le ravitaillement de l'armée de Stilwell. D'autres combats ont eu lieu sur les routes de Sittaung à Imphal (par Tamu) et Tiddim à Imphal ; ces routes sont coupées en plusieurs endroits par les Japonais, et les garnisons alliées encerclées doivent être ravitaillées par avions. Dans cette région, tous les mouvements de troupes nippones convergent vers Imphal qu'elles tentent d'encercler. Tiddim et Tamu sont encore aux mains des troupes nippones.

Dans le secteur de Katha, où des troupes alliées ont été parachutées au début de mars, les combats continuent et la situation est extrêmement confuse. Le général Wingate, qui les commandait, a été tué.

En Birmanie septentrionale les armées du général Stilwell progresseraient lentement vers le sud le long de la route de la vallée de Mogaung ; des combats auraient lieu au sud-est de Labak (ou Laban).

Sur le front de l'Arakan, la situation est sensiblement stationnaire, des combats ont lieu au sud de Maungdaw et au nord de Buttidaung.

Chine.

Des unités de l'armée nippone ont effectué des opérations de nettoyage contre des effectifs de guérillas chinoises dans l'île de Haïnan.

Une unité aérienne de la marine nippone a effectué le 5 avril un raid sur l'aérodrome de Nanning (Kwang-si).

D'autre part, le 6 avril, des « Libérators » ont bombardé un aérodrome à Kiungshan, dans l'île de Haïnan.

Russie.

Les forces du maréchal Malinovsky ont avancé à travers les steppes et le long des routes côtières en direction d'Odessa. Trois colonnes venant du nord, du nord-est, et de l'est, se sont dirigées vers le port de la mer Noire dont le siège a virtuellement commencé. Des combats ont lieu à 13 kilomètres au nord de la ville. Les troupes de Koniev et de Molinovsky avancent vers Tiraspol sur un front de 60 kilomètres ; elles ont franchi la rivière Kuyalnik et doivent combattre à une vingtaine de milles au nord de Tiraspol. Elles se sont emparées le 5 de l'important nœud ferroviaire de Radzdelnaya.

Des troupes du maréchal Koniev descendent le long de la rive gauche du Dniester et avancent sur l'important centre ferroviaire de Kichinev.

D'autres éléments de la même armée, après avoir contourné Jassy, qui est pratiquement encerclé, avancent depuis le 4 avril à travers la Moldavie vers l'embouchure du Danube et le port de Galatz. Des éléments avancés se seraient emparés d'une base aérienne près du grand port de Constantza.

Plus à l'ouest, les troupes russes ont atteint les rives de la rivière Sereth après s'être emparées de Botosani et Dorohoi ; la ville de Sereth aurait été occupée. D'autre part, les forces du général Zhukov sont parvenues à la frontière de la Tchécoslovaquie, aux environs de Délatyn et Nadwerna. Des combats furieux ont lieu aux abords de Stanislawow ; à Tarnopol la garnison allemande tient toujours tête aux forces russes de Zhukov. Plus au nord, la forteresse de Brody est en cours d'investissement.

La situation est stationnaire sur le reste du front germano-russe où l'on ne signale que des activités de patrouilles.

Italie.

Sur le front de Mendragone à Cassino et à Ortona et autour de la tête de pont d'Anzio, on ne signale que des combats d'importance locale.

EN FRANCE

Pour les auteurs et compositeurs prisonniers de guerre.

La Société des auteurs et compositeurs dramatiques a organisé parmi les prisonniers de guerre un concours destiné à récompenser les œuvres de qualité écrites en captivité par les auteurs, membres ou non de la Société. Le concours sera doté d'un prix de dix mille francs pour un drame, une tragédie ou une comédie en trois actes ; d'un de cinq mille pour une œuvre du même genre mais en un acte ; d'un de dix mille francs pour une œuvre dramatique et musicale en trois actes, et d'un de cinq mille francs pour une œuvre similaire en un acte.

Enfin, un prix de dix mille francs couronnera un scénario de film détaillé, donnant le déroulement complet d'un film avec indication des dialogues.

~

Nominations.

M. François Chasseigne vient d'être nommé secrétaire d'Etat au Ravitaillement, et M. Pierre Mathé, commissaire général près du ministre de l'Agriculture.

M. Chasseigne, qui a été élu en 1932 comme député socialiste et réélu en 1936, est un spécialiste des questions sociales. Il a mené une active campagne pour l'application de la Charte du Travail. Ces derniers temps, il était commissaire général au Travail et à la Main-d'œuvre.

M. Mathé, élu député en 1936, était président du groupe agraire de la Chambre des Députés. Conseiller national, il est président du Conseil départemental de la Côte-d'Or.

~

Déclaration de M. Mathé.

Le nouveau commissaire général auprès du ministre de l'Agriculture a fait au représentant de l'*O.F.I.* les déclarations suivantes :

Je ne veux pas entrer dans les détails du projet que je désire faire aboutir au poste qui vient de m'être confié, mais ce que je puis dire c'est que ma tâche sera d'intensifier à tout prix la production du pays. Mes premiers efforts porteront sur la production laitière, la production beurrière et sur la culture des oléagineux.

~

La lutte contre la typhoïde.

Le professeur Vincent, qui a découvert, il y a plus de trente ans, le vaccin anti-typhoïdique, a annoncé mercredi après-midi à l'Académie de Médecine qu'il venait de mettre au point un sérum qui guérit en quelques jours cette maladie.

~

Les évacuations.

Le 31 mars, 275 personnes, en majorité des femmes, ont quitté la ville de Sète à destination de Villefranche-de-Rouergue (Aveyron).

Le même jour, 50 enfants évacués de Nice sont arrivés à Gap.

~

A la Comédie-Française.

La démission de M. J.-L. Vaudoyer, administrateur de la Comédie-Française, a été acceptée par M. Abel Bonnard, ministre secrétaire d'Etat à l'Education nationale.

En attendant la désignation du successeur de M. Vaudoyer, M. André Brunot, doyen de la Comédie-Française, assurera l'intérim.

~

A l'administration des théâtres lyriques nationaux.

M. Abel Bonnard, ministre, secrétaire d'Etat à l'Education nationale, a prolongé par arrêté, dans ses fonc-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

tions, l'administrateur de la réunion, des théâtres lyriques nationaux, M. Jacques Rouche.

Dans le cadre de l'organisation maintenue, M. Lucien Muratore est nommé directeur de l'Opéra-Comique. Il prendra ses fonctions le 15 avril prochain.

~

Citation à l'ordre de la Marine Marchande.

Le contre-amiral Bléhaut, secrétaire d'Etat à la Marine et aux Colonies, a cité à l'ordre de la Marine marchande les membres de l'équipage d'un chalutier détruit au cours d'un bombardement aérien dans la nuit du 13 au 14 mars dernier.

« Marins animés d'un sens élevé du devoir professionnel, ont pratiqué la pêche dans des parages exposés à de graves risques de guerre. »

Dix matelots ont péri avec le navire. Le patron, le second, le chef mécanicien et un soutier sont restés pendant trente-cinq heures accrochés à un radeau.

REVUE DE LA PRESSE INDOCHINOISE

La Marine Indochinoise à l'honneur.

Des hommes qui ne « se dégonflent » pas.

Cette flotte indochinoise, dont nous avons indiqué, dans un précédent article combien grande était son utilité et précieux les services qu'elle rend, il ne suffit pas de dire que les marins qu'elle emploie possèdent de leur dur métier une connaissance théorique et pratique approfondie. Ce qu'il est juste d'ajouter, c'est qu'ils le font, ce métier, avec un courage calme et qui ne se dément pas ; qu'ils en affrontent les risques et les périls sans ostentation comme sans faiblesse et que le dévouement qu'exige, de leur part, une tâche plus que jamais hasardeuse n'a d'égal que la fermeté d'âme qu'ils déploient à l'accomplir.

.....

En temps normal, il leur faut compter, comme tous les marins, avec les traîtrises de la mer, la colère des éléments, les défaillances d'un matériel à qui sont imposées des fatigues exceptionnelles, tous ces dangers compris en un mot, sous l'appellation générale de « fortunes de mer ».

Dans les circonstances actuelles, ces risques, du fait de la guerre, se sont multipliés. Risques de torpillage, risques d'explosions dues aux mines flottantes, autant de périls nouveaux dont la menace est perpétuellement suspendue au-dessus de ceux qui s'aventurent sur les flots.

On pourrait croire que pour ces hommes qui connaissent avec précision les dangers que court la navigation une crainte, bien légitime, d'en être les victimes les retint de s'y exposer. Ils auraient la faculté de s'y soustraire et d'attendre tranquillement, à terre, la venue de temps meilleurs. Il n'en est rien. Aimant leur métier, avec tout ce qu'il comporte d'incertain et de périlleux, il semble ne pas même leur venir à l'idée qu'ils puissent en faire un autre. Et surtout la conscience du devoir à remplir, d'un devoir qu'on accepte sans le discuter, les pousse à ne point se dérober à la tâche qu'on attend d'eux et dont dépend, dans une si large mesure, la vie même de la collectivité.

Ils savent que la mort les guette ; cette pensée ne les retient ni ne les arrête, ne provoque même pas, chez eux, la moindre hésitation. Pour être obscure et silencieuse une telle abnégation n'en est pas moins hautement méritoire.

A qui serait tenté d'en sous-estimer la valeur, à qui penserait qu'après tout ces marins de la flotte indochinoise partagent le sort commun à tous les marins, qu'il suffise de rappeler que des treize navires de la flotte de cabotage mise au service de l'Indochine en décembre 1941, sept ont déjà disparu en vue des côtes d'Annam. Le Francis-Garnier *est le septième. Il a sauté sur une mine le 20 février dernier et a coulé avec vingt-deux hommes d'équipage. Trois des victimes de l'explosion ont été ramenées à Saigon et enterrées.*

Sept navires sur treize, plus de la moitié de la flotte indochinoise — qui comprend également des chaloupes faisant des services divers — ont été perdus en deux ans. Dira-t-on, après cela, qu'il n'y a pas un véritable héroïsme chez ces hommes qui, connaissent le sort de leurs camarades et la menace qui pèse sur eux, quels que soient les avantages matériels qui puissent leur être accordés, acceptent de courir des risques si grands et de poursuivre une carrière dont ils savent mieux que personne le danger ?

Et pourtant il s'en trouve encore, de ces hommes au cœur solide, pour embarquer sur les six navires survivants :

Ainsi réduite, la flotte indochinoise doit faire face à une tâche plus dure et plus pénible, partant plus hasardeuse. Les rangs se sont douloureusement éclaircis des officiers et des marins au service de cette flotte si durement éprouvée.

VALCOURT.

(OPINION du 9 avril 1944.)

ECHO DU PAGODON

« On ne taquine que ceux qu'on aime ».

Moutard d'hier... Gai poupon !

Ce journal a deux ans, tel le siècle d'Hugo.
Je n'irai certes pas à dire tout de go,
Car ce serait, ma foi, pour le moins ridicule :
« Ce nouveau-né, Madame, est un petit Hercule. »
Mais, tout en m'excusant d'avoir pillé Rostand,
Je puis bien affirmer que c'est un bel enfant.
Comme tous les poupons quand ils sont en nourrice
Il a balbutié. C'est merveille qu'il puisse
Parler présentement, et de plus en plus fort,
Ne doutez pas qu'il aille à la voix de stentor !
Le souci principal est qu'il faut qu'on l'habille
Car il est ce moutard, plus coquet qu'une fille
Et l'on s'étonnerait si, dans son vêtement,
Il n'était pas tout neuf quotidiennement.
Alors il faut tailler, ajuster et recoudre
Et pas comme on voudrait : attention aux foudres
Que sur nous brandirait Mme Anastasie
Dont le ciseau nous guette et nous anesthésie !
Car l'habit de Bébé est rien moins que banal :
D'abord un bon manteau : bon gros drap doctrinal.
Le nom de son tailleur ? F. D. A. je le nomme,
Dont la coupe est classique et de très haute gomme
Et qui reçut souvent — diplôme décisif !—
La bénédiction du souverain... poncif !
Ensuite il faut songer à la mode pratique ;
Trotteur de tous les jours en serge politique
Mais ici, méfiance ! Encore nous faut-il
Faire que ce coupon soit bien coupé droit fil.
Ne pas utiliser, choisir à la légère
Du drap anglais ou toute autre étoffe étrangère.
Notre mode est au vieux qui reste toujours neuf
Et demeure fidèle au drap français d'Elbeuf,
Pour varier des atours demeurant éphémères,
(Car Bébé se déchire en criant : « J'en lacère ! »)
Nous devons songer à l'article... économique :
Pour aller à l'école : étoffe scientifique,
Ce qu'il est convenu — non sans prétention —
D'appeler en ce cas : vulgarisation,
Et puis il faut aussi que le Bébé s'amuse :
A nous la Poésie et les grâces des Muses,
Et pour que notre enfant ne s'embête pas trop,
Contre le spleen dressant une digue, Parrot
Hebdomadairement presse son encéphale
Et brode de festons une mince percale.
Il faut aussi, morbleu ! que le gosse soit fort.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Il a donc, pour ce faire un costume de sport
Solide que tricote un athlète écrivain.
« In corpore sano », sans ça, tout serait vain.
Mais on n'arbore pas que des effets d'hiver :
Voici la maison « Bing » avec ses faits divers
Qui peuvent se porter... sous le ventilateur
Et nous font redouter des éclairs de chaleur.
Bref, nous pensons avoir un trousseau très complet.
C'est aux amis du gosse à dire s'il leur plaît,
Car nous serons heureux toujours qu'on nous suggère
Pour qu'on l'aime encor plus, tout ce qu'il faudrait [faire
Mais, rendez-nous justice et voyez qu'élégant,
Notre Bébé, si jeune, a toujours eu des gants.
Si sa verve parfois a l'air d'être maligne
Il admet qu'on chatouille et non qu'on égratigne.
Si l'enfant qui naquit, il y a deux ans, nu,
Vous semble maintenant vivace et bien tenu,
Et si vous approuvez notre simple programme
Dites-nous-le, Messieurs, et vous aussi, Mesdames.

C. P. A.

(ACTION, 4 avril 1944.)

Le Maréchal et les rapports franco-allemands depuis juin 1940.

Aucune question n'a fait couler plus d'encre que celle des rapports franco-allemands.

La propagande, de quelque côté qu'elle vienne, l'oubli des événements importants qui jalonnent la route déjà longue parcourue par la France depuis 1940 rendent nécessaire une mise au point. Celle-ci sera la plus courte et la plus claire possible et si elle ne vise pas à satisfaire les diplomates et les historiens, elle ne constituera pas moins un document utile dans la main de tous les Français épris de vérité.

On ne pourra plus dire alors que l'histoire la plus récente est la plus ignorée.

Les rapports franco-allemands sont définis par deux documents : la Convention d'Armistice et le texte publié à la suite de l'entrevue de Montoire.

Le 25 juin 1940 : tous les Français ont présentes à la mémoire les stipulations du document signé ce jour-là, document qui ne clôturait pas la guerre entre la France et l'Allemagne, mais réglait les conditions qui mettaient fin à la campagne militaire par un acte de droit international et établissait un « modus vivendi » essentiellement provisoire entre les autorités civiles et militaires françaises et allemandes.

30 octobre 1940. — A Montoire, entre le Maréchal Pétain et le Chancelier Hitler fut jetée ce jour-là entre la France et l'Allemagne la base d'un accord destiné à changer radicalement dans l'avenir la nature des rapports entre deux grands peuples voisins, mais limité vraisemblablement, pour le présent, à certains objectifs...

Moins de cent trente jours après sa défaite, la France venait d'accomplir un geste dont la portée est encore incalculable.

Cette modification dans l'orientation de la politique extérieure française a été généralement très mal comprise dans le monde entier, surtout par les Français.

Beaucoup y ont vu un rapprochement politique avec l'Allemagne dirigé contre les Anglo-Saxons, une sorte de volte-face par laquelle le pays vaincu, abdiquant toute fierté nationale, se rangeait à la suite de son vainqueur. Or, de l'étude impartiale que nous soumettons aujourd'hui à nos lecteurs, il apparaît au contraire que le Maréchal tenant compte uniquement des intérêts français, restant obstinément attaché à notre tradition d'honneur, de dignité et de fidélité à la parole donnée a défendu jalousement la neutralité de la France contre les sollicitations intéressées des deux blocs belligérants.

Le Maréchal donnait ainsi au pays un magnifique exemple de force et de grandeur morale dont la France avait bien besoin après des décades de politique partisane et de laisser-aller. Il réussissait en même temps à s'imposer au respect du monde entier, de l'ancien adversaire comme des Anglo-Saxons qui, depuis longtemps, ont renoncé à l'attaquer.

LE REGIME D'ARMISTICE
(JUIN 1940-DECEMBRE 1942)

L'Armistice a été très dur pour la France. Le pays coupé en deux, ses régions les plus riches aux mains des troupes d'occupation, l'armée réduite à cent mille hommes, le remboursement des frais d'occupation, telle était la pénible rançon d'une guerre non préparée. Elle aurait pu être moins lourde si Paul Reynaud et ses ministres s'étaient rangés aux avis des généraux Weygand et Georges qui, après Dunkerque, avaient considéré la situation militaire comme irrémédiablement perdue et demandaient que des pourparlers soient ouverts pour une convention d'armistice.

Ainsi, la IIIe République qui, dès son avènement, avait prolongé inutilement la guerre de 1870 et avait aggravé les conditions du traité de Francfort, pour des raisons de politique intérieure (voir mémoires de Bismark) devait commettre la même faute la veille de sa chute, soixante-dix ans plus tard. Etrange retour de l'histoire !

Ceci devait lourdement peser dans la balance !

Chaque Français a encore présentes à la mémoire les stipulations de l'Armistice.

Beaucoup d'entre nous, le jour où, pour la première fois, ils eurent son texte en main, se demandèrent aussitôt de quelle façon nos chefs allaient pouvoir le tourner pour préparer la prochaine revanche selon l'exemple prussien après la défaite d'Iéna.

Mais, loin d'avoir une telle attitude, le Maréchal, soucieux de perpétuer même au plus profond du malheur les plus pures traditions françaises, respecta scrupuleusement sa parole, envers et contre tout, comme fit autrefois Jean Le Bon lorsqu'il revint en Angleterre prendre la place de son fils évadé de la Tour de Londres.

Il faut être fidèle à sa parole : en signant l'armistice, j'ai donné ma parole, je n'ai rien d'autre à faire qu'à la tenir... Pour ce qui est de moi, je ne ruserai jamais ; à la guerre, la ruse peut être permise si elle fait partie de la stratégie, mais je ne suis plus un homme de guerre, j'ai signé l'armistice, je suis un homme de paix. Je défendrai ma parole aveuglément *(3 mai 1943).*

Cette fidélité du Chef de l'Etat à la parole donnée aussi bien envers les Allemands que les Anglo-Saxons, car « l'honneur commande de ne rien entreprendre contre une ancienne alliée », *se traduisit en des actes dont le plus célèbre et aussi le plus précieux au cœur de tous les Français à cause du prix qu'il nous coûta, est le sacrifice de la flotte de guerre à Toulon. Nous ne reviendrons pas là-dessus mais nous analyserons un certain nombre de faits mal connus du grand public qui permettront à tous de se rendre compte qu'à l'heure la plus pénible que nous ayons vécue depuis l'armistice, à la minute même où les Anglo-Saxons attaquaient notre Afrique du Nord, au moment où les chefs les plus réputés croyaient ne devoir obéir qu'à leur impulsion personnelle, le Chef de l'Etat guidait dans la tempête d'une main ferme la France sur la grande voie de l'honneur et du respect de la parole donnée.*

Dès juillet 1942, le Gouvernement français, pressentant une action alliée contre l'Afrique, le Maréchal envoyait le deuxième personnage de l'Etat, son successeur l'Amiral Darlan, inspecter les préparatifs de défense. Cependant, certains Français estimaient que seul un accord militaire avec l'Allemagne pouvait empêcher l'agression. C'est ainsi que le 3 novembre 1942, l'agence allemande Transocéan *transmettait cette dépêche. :*

« Un accord immédiat entre la France et l'Allemagne au sujet de la défense des possessions coloniales en Afrique a été demandé par le leader du parti populaire français Jacques Doriot ici, mardi matin, dans son discours d'ouverture du Congrès National du Parti. »

Le même jour, l'agence Reuter *relatait la même information en des termes similaires. Mais le Maréchal, s'en tenant à la convention d'armistice qui avait fixé l'effectif, l'armement des troupes de terre ainsi que le nombre et le tonnage des navires préposés à la garde de l'Empire ne voulut pas faire acte d'hostilité contre une ancienne alliée en s'alliant avec un adversaire avec qui la paix n'avait pas encore été signée.*

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Si l'armée d'Afrique n'était pas assez nombreuse ou pas assez bien équipée pour résister à une agression, la responsabilité en retomberait sur le vainqueur. Les troupes françaises, elles, feraient de toute façon leur devoir avec les moyens mis à leur disposition. On le vit bien surtout au Maroc quand, après trois jours de lutte inégale menée sans espoir mais jusqu'au bout, malgré l'indiscipline de certains chefs, les troupes françaises durent demander l'arrêt des hostilités. Elles avaient perdu 1.369 tués ou blessés mais, du côté des assaillants, on en comptait 1.910. Et Reuter *du 16 novembre 1942 parlant de la défense du* Jean-Bart *déclarait :* « Son armement incomplet immobilisé par manque de force motrice, se trouvant dans une situation désespérée à cause de la supériorité des puissances navales et aériennes des forces américaines, il a livré courageusement combat. Il fut touché en tout dix fois, y compris deux coups par torpilles aériennes et ne cessa le feu qu'à la dernière extrémité. Le *Jean-Bart* s'est révélé un navire de haute classe. A plusieurs reprises, il sembla hors de combat, mais chaque fois il rouvrit le feu avec une très grande précision. » *La flotte française avait perdu douze navires et 1.100 tués ou blessés, l'aviation ne comptait plus que cinquante appareils et hors d'usage sur 300.*

L'article 8 de la Convention d'armistice qui nous confiait la défense de l'Empire avait été respecté. Du côté allemand, comme du côté anglais, on rendit un juste hommage aux héros français.

Une autre preuve aussi caractéristique de la position française se trouve dans la constitution de la phalange africaine, organisme créé avec l'appui officiel, mais non organisme officiel. Cette différence capitale est précisée par la voix autorisée de M. de Brinon (O.F.I., 24 novembre 1942) :

« Le Président Laval a dit que le Gouvernement ne découragerait pas les jeunes hommes désireux de s'engager pour la défense de notre Empire. »

Pour terminer cet exposé déjà long, nous citerons un troisième fait, à notre avis capital pour cette argumentation.

Le lendemain où le Maréchal répondait au président Roosevelt qu'il donnait aux troupes françaises l'ordre de résister à l'agression, un Conseil des ministres se tint, à l'issue duquel il fut annoncé officiellement que le Gouvernement français rompait les relations diplomatiques avec Washington. Un mois plus tard, citant des rapports venant des milieux diplomatiques français en pays neutres, Reuter *annonçait qu'au cours de ce Conseil des ministres, une proposition de déclaration de guerre aux puissances alliées avait été repoussée par huit voix contre six. L'histoire nous dira si cette nouvelle est exacte,* un fait pourtant demeure : la guerre n'a pas été déclarée. *Les commentateurs de la radio anglo-saxonne qui prennent prétexte des rapports franco-allemands pour attaquer le Gouvernement du Maréchal devraient être un peu plus logiques avec eux-mêmes et se souvenir de leur déclaration antérieure avant de diffuser une propagande* pro domo.

Ainsi, le Maréchal qui, le 16 juin 1940, annonçait aux Français angoissés qu'il allait demander, dans l'honneur, aux Allemands de mettre un terme aux hostilités, devait, dans l'honneur aussi, respecter sa parole à l'égard des Alliés et des Allemands. Les peuples grands, surtout la France, ne peuvent vivre sans honneur. Déjà, au soir d'une grande défaite, un Roi de France tombé entre les mains de l'ennemi pouvait écrire à la Reine : « *Tout est perdu, fors l'honneur* ».

Puisse la défense de cet honneur français que nous avons payé si cher, guider constamment les Français dans la voie du relèvement de la Patrie.

J.-C. DE LECOURT.

(ACTION du 8 avril 1944.)

LA VIE INDOCHINOISE

Le Commissaire Général à l'Education Physique, aux Sports et à la Jeunesse en Indochine inspecte, à Phan-thiêt, les Ecoles Supérieures Sports-Jeunesse.

A l'Ecole supérieure des cadres de jeunesse s'est déroulé, dans la matinée du 3 avril, le baptême de la 13e promotion qui portera le nom de « Tonkin » afin de marquer la solidarité fédérale et en hommage au grand pays du Nord, actuellement soumis à de dures épreuves. Le commissaire général Sports-Jeunesse a présidé cette cérémonie.

Dans l'allocution qu'il a prononcée devant les stagiaires, le commandant Ducoroy a tenu à remercier affectueusement le capitaine Vaziaga, directeur de l'école, qui va reprendre son service dans l'armée et qui a rempli avec succès complet et une foi d'apôtre la mission qui lui avait été confiée. Il a prévenu les nouveaux moniteurs qu'il serait beaucoup exigé d'eux, que leur tâche réclame de la constance dans l'effort, de l'initiative, de la confiance, de la discipline et de la bonne humeur.

Avec cette promotion, le nombre des moniteurs jeunesse en Indochine est ainsi porté à 217 et celui des moniteurs adjoints est supérieur à 2.000.

~

Tournée d'inspection du général Mordant.

Dans la journée du 6 avril, le général de corps d'armée Mordant, commandant supérieur des Troupes du Groupe de l'Indochine, a visité l'Ecole des élèves-officiers de Tong.

~

Les raids américains sur le Nord de l'Indochine.

Le 3 avril, dans l'après-midi, des avions de chasse américains ont mitraillé des flottages de bambous. Parmi les Indochinois qui convoyaient ces flottages on compte huit tués et neuf blessés, pour la plupart des femmes et des enfants.

Le 5, un nouveau bombardement dans le Nord du Tonkin a fait six victimes indochinoises (un tué et cinq blessés).

~

Troisième bombardement de Hanoi.

Le samedi 8 avril à 11 h. 20, Hanoi a été bombardée par une formation de quadrimoteurs américains.

Des projectiles sont tombés au cœur de la ville dans une zone allant de la rue du Coton au boulevard Carnot. De très nombreux immeubles sont détruits ou endommagés, en grande majorité dans les quartiers annamites.

Le chiffre des victimes s'élève à 213, dont 65 morts (2 Français et 63 Indochinois) et 148 blessés (5 Français et 143 Indochinois.

Une fois de plus, et malgré toutes les allégations contraires et tant de fois répétées de la propagande anglo-saxonne, les victimes de cette agression sont des civils complètement étrangers à la guerre mondiale et éloignés de tout objectif militaire.

Aussitôt après le bombardement, le vice-Amiral d'Escadre Jean Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine, s'est rendu dans les quartiers sinistrés avec le général de corps d'armée Mordant, commandant supérieur des Troupes du Groupe de l'Indochine ; M. Haelewyn, Résident Supérieur au Tonkin, et le général de division Aymé, commandant la Division du Tonkin.

L'Amiral a pu constater la rapidité de l'intervention des services de Défense Passive ainsi que le dévouement efficace et le sang-froid des services municipaux et la parfaite tenue de la population.

En fin d'après-midi, l'Amiral s'est rendu à l'hôpital Yersin pour visiter les blessés civils indochinois du

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

bombardement du matin. Il a tenu à féliciter tout particulièrement l'infirmier-major Tran-huu-Truoc, grièvement blessé en service commandé, et a épinglé sur sa poitrine la croix de chevalier du Dragon d'Annam (le blessé est mort le lendemain). Le Gouverneur Général a remis à l'Administration de l'hôpital un don personnel à titre de premier secours aux victimes nécessiteuses.

Le Chef de la Fédération s'est ensuite rendu à l'hôpital de Lanessan où il a apporté le témoignage de sa sollicitude aux Français et aux militaires indochinois blessés.

Naissances, Mariages, Décès...

NAISSANCES.

TONKIN

Anne-Marie, fille de M. et de Mme **Caussinus** (2 avril 1944) ;

Jean-Luc, fils de M. et de Mme **Marguerite** (4 avril 1944).

COCHINCHINE

Maryvonne, fille de M. et de Mme **Jégu** ;

Jean-Claude, fils de M. et de Mme **Gauthier** ;

Christian, fils de M. et de Mme **Tournemire** ;

Monique, fille de M. et de Mme **Degand** (28 mars 1944).

FIANÇAILLES.

TONKIN

M. Armand **Tisseau** avec Mlle Suzanne **Boyer** ;

M. Jean **Vanier** avec Mlle Muguette **Laurent**.

COCHINCHINE

M. René **Jude** avec Mlle Liliane **Blaquet** ;

M. Paul **Griuncelli** avec Mlle Nirielle **Guibert**.

MARIAGES.

TONKIN

M. Eugène **Altermatt** avec Mlle Gisèle **Durand** (12 avril 1944) ;

M. **Nguyên-huu-Bao** avec Mlle **Nguyên-thi-Doan-Trang** ;

M. **Nguyên-van-Dinh** avec Mlle **Lê-thi-Kim** (8 avril 1944).

DÉCÈS.

TONKIN

M. René **Baril** ;

Roger, fils de M. **Brécard** (5 avril 1944) ;

M. **Hoang-huu-Giao** (31 mars 1944) ;

M. **Nguyên-duc-Phung** (31 mars 1944) ;

M. **Phoune-Phong-Sane** (30 mars 1944).

COCHINCHINE

M. René-Joseph **Sureau** (25 mars 1944) ;

M. Henri **Jourdan** (24 mars 1944) ;

Mme Lilie **Prosper**, née Antoine ;

M. Rock **Dairien** (27 mars 1944) ;

M. Jean **Simon** (27 mars 1944).

COURRIER DE NOS LECTEURS

~ **R. M..., à Saigon.** — Les gens auxquelles vous faites allusion, cher lecteur, sont des irréductibles, des incurables. A eux s'applique la phrase de Benjamin : « Autant expliquer le Maréchal à une couleuvre ». Le temps que vous passez à essayer de les persuader est du temps perdu. Or, à l'heure actuelle, malgré Proust, le temps perdu ne se retrouve pas.

~ **H. T. K..., à Nam-dinh.** — Nous avons déjà consacré de nombreux articles aux groupes ethniques de l'Indochine, non compris les Annamites, les Laotiens et les Cambodgiens.

Nous avons déjà étudié les Moïs de la région de Djiring, les Mèos, les Thô, et cet article est consacré pour partie aux Muong. Veuillez vous reporter à nos tables des matières (en vente à la revue).

Nous poursuivrons cette série d'études par des articles sur les Man, les Thai de l'Annam, les Nung, les Lolos, les Khas Khos de Muong-sin, etc.

Quand aux Cambodgiens, il est vrai que la revue a publié peu d'articles concernant leurs mœurs et coutumes. Ce n'est pas faute d'avoir suscité des collaborations, nous vous l'assurons.

~ **G. H..., à Hanoi.** — Nous pourrions vous répondre, à l'instar d'un confrère, que nous ne sommes pas satisfaits puisque nous avons encore 22 millions 994.000 non abonnés. Mais nous ne le dirons pas, car le Comité du Papier trouve déjà que la mariée est trop belle (jeu de mots intraduisible en annamite).

La *Table des matières* de l'année 1943, classée par auteurs et par matière, vient de paraître.

Elle est en vente chez nos dépositaires au prix de 1 piastre.

La *Table des matières* de 1940 à 1942 inclus, déjà parue, est en vente chez nos dépositaires de Hanoi, Hué, Saigon et Phnompenh.

---

*Recherchons nos 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9, 14, 15, 16, 18, 19, 20, 132 d'*Indochine.

Faire offre à la Revue.

Solution des mots croisés no 153

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	B	A	R	R	E	S	■	P	O	T
2	A	■	I	■	■	I	■	A	■	E
3	R	I	M	E	S	■	F	L	O	T
4	R	■	E	■	A	M	I	E	S	■
5	E	■	S	A	V	O	N	S	■	T
6	S	I	■	M	O	I	S	■	D	A
7	■	■	F	I	N	S	■	D	A	M
8	P	A	L	E	S	■	D	■	M	I
9	O	■	O	S	■	D	A	M	E	S
10	T	E	T	■	T	A	M	I	S	E

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Mots croisés n° 154

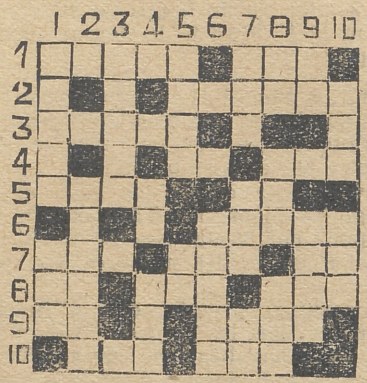

Horizontalement.

1. — Succès exceptionnel — Abréviation tendre.
2. — Débitons.
3. — Ville africaine.
4. — Pronom — Subtil.
5. — Fut célèbre à Ferrare — Symbole chimique d'un métal employé sous forme d'alliages pour des usages industriels.
6. — Au pays basque.
7. — Année qui avant sa naissance inspira des craintes préventives non réalisées — Marque l'âge d'un ruminant — Deux lettres de hotte.
8. — Bipède devenu quadrupède — Parfois en ivoire — Forme ancienne d'un mot français, usité encore dans une certaine locution, qui est employée notamment dans les « Femmes Savantes ».
9. — Préposition — Tributaire indirect d'un grand fleuve français.
10. — Brigué par des simulateurs — Auxiliaire.

Verticalement.

1. — Sans éclat — Négation de jadis.
2. — Bons pour le pêcheur.
3. — Aplatit.
4. — Indique la substance — But.
5. — Intente — Désigne une association de personnes qui ne sont pas nommément désignées.
6. — Fut intempérante.
7. — Préféré à une pierre précieuse par certain personnage du fabuliste — Instrument sonore servant à guider certains quadrupèdes — Terminaison du nom d'un grand ministre du XVIIIe siècle.
8. — Dans un chant guerrier — Désignait, pour des Français de jadis, certaine cupulifère — On y élève le ver à soie.
9. — Parfois explétif — Se comporte comme s'il était pique par la mouche tsé-tsé.
10. — Fait presque du 1.500 à l'heure — Diminue un peu d'ordinaire la population de Paris.

Bière HOMMEL Export
Boissons Gazeuses LARUE
GLACE

sont des produits que continue à fabriquer la
SOCIÉTÉ DES BRASSERIES
ET GLACIÈRES DE L'INDOCHINE
S. A. au Capital de 4.712.400 $

En vente partout

COMPAGNIE DES EAUX ET D'ÉLECTRICITÉ DE L'INDOCHINE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 95.000.000 DE FRANCS
Siège Social à PARIS : 62 bis, Av. d'Iéna, 16e arrondissement
-:- *Direction Générale à Saigon : 72, Rue Paul-Blanchy* -:-

Usines Électriques à Saigon, Cholon, Phnompenh, Dalat

ÉTUDES, FOURNITURES ET MONTAGE
de toutes installations électriques particulières et industrielles, hydrauliques et frigorifique

FOURNITURE, POSE ET RÉPARATION
de matériel d'éclairage électrique, ventilation force motrice, etc...

Registre de Commerce Saigon N° 278

Vu pour autorisation d'imprimer (Arrêté n° 6921 du 2-10-42).
Le Gérant : TRUONG-CONG-DINH. Imprimerie G. TAUPIN ET Cie

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

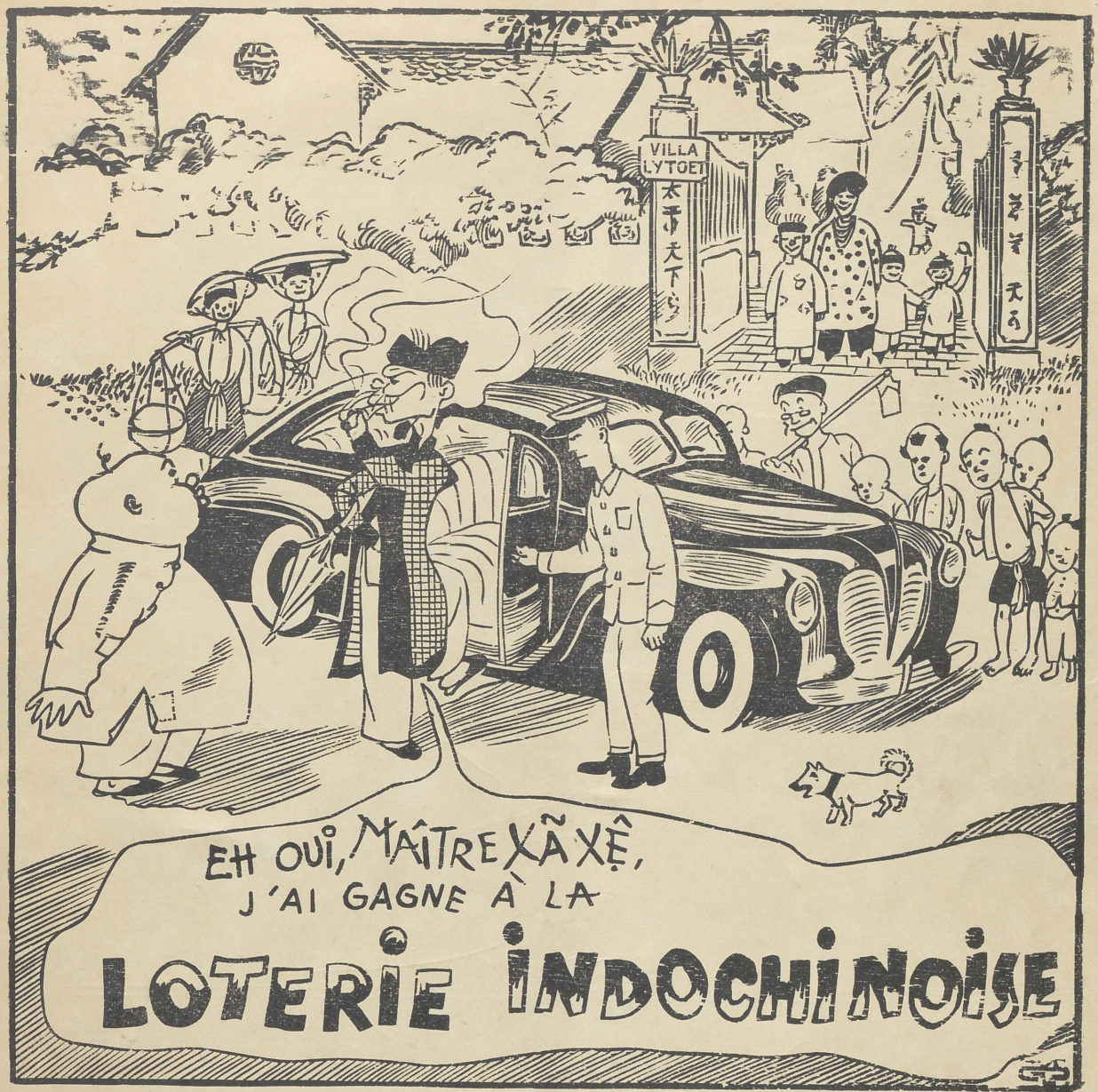

SOCIÉTÉ INDOCHINOISE D'ÉLECTRICITÉ

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 60.000.000 DE FRANCS

Siège Social : 62 bis, Avenue d'Iéna, PARIS

Inspection : 69, Bd Francis-Garnier, HANOI

TOUTES LES APPLICATIONS DE L'ÉLECTRICITÉ :

Etude, Fourniture et Montage de toutes installations électriques et hydrauliques — Fourniture, pose, réparations de matériel d'éclairage, ventilation, force motrice, etc...

Pour tous renseignements, s'adresser aux Bureaux de la Société :

HANOI — HAIPHONG — NAMDINH — FORT-BAYARD

et dans les principaux centres du Delta.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Iuprimé par

les Ateliers Taupin et Cie

Hanoi

Université Côte d'Azur. Bibliothèques